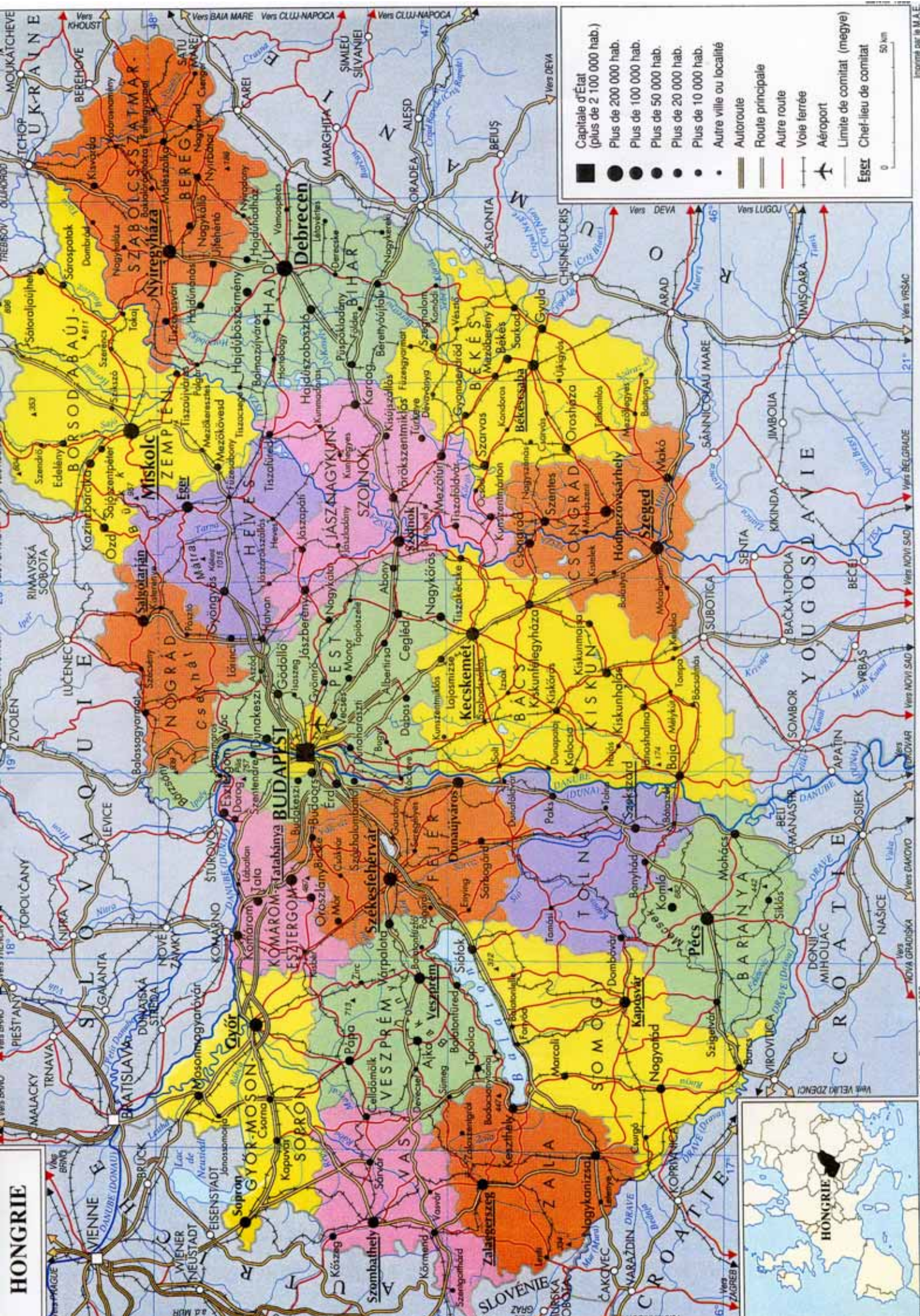


**LA HONGRIE EUROPEENNE :
UN PARTENAIRE SEDUISANT POUR LA FRANCE**

FRANCE – HONGRIE

*Compte-rendu de la mission effectuée en Hongrie du 19 au 21 avril 2005 par
une délégation du Groupe sénatorial interparlementaire France-Hongrie.*

HONGRIE



Capitale d'État (plus de 2 100 000 hab.)
Plus de 200 000 hab.
Plus de 100 000 hab.
Plus de 50 000 hab.
Plus de 20 000 hab.
Plus de 10 000 hab.
Autre ville ou localité

Autoroute
Route principale
Autre route
Voie ferrée
Aéroport

Limite de comitat (megye)
Eger Chef-lieu de comitat

0 50 km
Imprimé par le M.A.E.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	11
I. L'ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE : UN PARCOURS RÉUSSI	15
A. UNE TRANSITION POLITIQUE DANS LA STABILITÉ	15
B. LA MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE HONGROISE	16
1. <i>Les privatisations</i>	16
2. <i>Les investissements directs étrangers</i>	17
3. <i>L'ouverture de l'économie hongroise</i>	18
C. DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS	18
1. <i>La croissance</i>	18
2. <i>L'inflation</i>	19
3. <i>Le chômage</i>	19
II. VIVRE AU SEIN DE L'EUROPE : LES CONTRAINTES DE L'INTÉGRATION	20
A. L'IMPACT POLITIQUE	20
B. UNE ÉCONOMIE CARACTÉRISÉE PAR DES DÉSÉQUILIBRES	21
1. <i>Faiblesse de certains indicateurs</i>	22
a) Une tendance accrue au déficit de la balance courante	22
b) Une épargne proche de zéro, des taux d'intérêt défavorables et des taux de change élevés	22
c) Une gestion incertaine du secteur public	22
2. <i>La dégradation des finances publiques</i>	23
a) La question du déficit budgétaire	23
b) La dette publique	24
3. <i>L'objectif du passage à l'euro : 2010</i>	24
4. <i>Des déséquilibres structurels</i>	25
a) Le vieillissement de la population	25
b) Le retard des infrastructures	26
c) Les disparités régionales	26
5. <i>La perte d'attractivité</i>	27
III. LES VOIES DU RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE	27
A. L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES	28
B. UNE POLITIQUE DE RIGUEUR	29
C. LES SOUTIENS FINANCIERS COMMUNAUTAIRES : UNE AIDE DÉTERMINANTE	29
1. <i>Les aides</i>	29
2. <i>La mise en œuvre de ces financements implique la création de régions administratives</i>	31
3. <i>Une capacité réduite à capter les fonds</i>	32
4. <i>Le débat dans le pays</i>	32
D. LE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS	34

IV. UN POTENTIEL PROMETTEUR	36
A. LES ATOUTS DU PAYS	36
1. Une situation géographique centrale.....	36
2. Des formations de haut niveau	36
3. Le créneau de productions à valeur ajoutée – recherche et développement	37
B. LES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT	39
C. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	43
V. DES RELATIONS RENFORCÉES ENTRE LA FRANCE ET LA HONGRIE	45
A. DES RELATIONS POLITIQUES ANCIENNES ET EN PLEIN DÉVELOPPEMENT	45
B. DES COOPÉRATIONS SECTORIELLES DYNAMIQUES	46
C. UNE IMPLANTATION CULTURELLE SOLIDE.....	48
D. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES : UNE CONVERGENCE D'INTÉRÊTS	49
1. L'année de l'économie hongroise en France	49
2. Des exportations modestes	50
3. Les investissements directs : la France est désormais le 5 ^{ème} investisseur étranger en Hongrie.....	51
a) Un stock d'investissements significatifs.....	52
b) Des investissements concentrés à Budapest et dans le nord-ouest du pays	52
c) Des stratégies de présence dans un espace « régional ».....	52
d) Les nouvelles privatisations	53
e) Une présence française bien ancrée	53
4. De nouvelles perspectives d'investissements pour les PME.....	57
5. La coopération décentralisée	58
6. La communauté française en Hongrie	60
a) Une communauté jeune et dynamique	60
b) Associations et Elus à l'Assemblée des Français de l'Etranger	60
CONCLUSION	63
Annexe 1 : La Hongrie : Données générales	65
Annexe 2 : Programme de l'année de l'économie hongroise en France - 2005.....	67
Annexe 3 : Etat de la coopération décentralisée entre la France et la Hongrie	71
Annexe 4 : Unités territoriales en Hongrie.....	75
INDEX	77

<p style="text-align: center;">COMPOSITION DE LA DELEGATION DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE FRANCE-HONGRIE</p>
--

- M. Robert **DEL PICCHIA**, Président du groupe interparlementaire, Sénateur représentant les Français établis hors de France, Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Membre de la Délégation parlementaire pour l'Union européenne,

- M. André **LARDEUX**, Sénateur de Maine-et-Loire, Membre de la Commission des Affaires sociales du Sénat, Secrétaire du groupe interparlementaire,

- M. François **MARC**, Sénateur du Finistère, Membre de la Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation du Sénat, Vice-Président du Conseil général du Finistère, Vice-Président du groupe interparlementaire,

- M. Pierre **MARTIN**, Sénateur de la Somme, Secrétaire de la Commission des Affaires culturelles du Sénat, Vice-Président du Conseil général de la Somme, Président de la Communauté de communes d'Hallencourt, Vice-Président du groupe interparlementaire.

La délégation était accompagnée de Mme Gabrielle **WATRIN**, rédacteur des débats principal au Sénat, Secrétaire exécutif du groupe.

* * *

Les membres de la délégation tiennent à remercier vivement leurs interlocuteurs hongrois de leur disponibilité et de leur accueil, ouvert et chaleureux.

Ils souhaitent également rendre un hommage appuyé au soutien constant de S. Exc. M. Philippe **ZELLER**, et saluer l'action déterminante du Chef de la Mission économique de Budapest, M. Jean-René **COUGARD**, et de son équipe.

Ils expriment enfin leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la mission, notamment à S. Exc. M. André **ERDÖS**, Ambassadeur de Hongrie en France.

PROGRAMME DE LA MISSION

Mardi 19 avril

- 9h45** Départ de Roissy – Charles-de-Gaulle pour Budapest.
- 11h55** Arrivée à l'aéroport de Budapest. Accueil par S. Exc. M. Philippe ZELLER, Ambassadeur de France en Hongrie, et par M. Zoltan ROCKENBAUER, député FIDESZ, Président du groupe interparlementaire Hongrie-France de l'Assemblée nationale de Hongrie, ainsi que par M. Jean-Marc GRAVIER, Premier conseiller à l'Ambassade de France.
- 13h00** Arrivée au Lycée Français de Budapest. Accueil par M. Serge PSAUME, Proviseur. Visite des locaux. Déjeuner avec le proviseur, la direction et des représentants de l'équipe pédagogique.
- 15h30** Entretien avec M. Henrik AUTH, Vice-Gouverneur de la Banque centrale, M. Istvan HAMECZ et Mme Katalin BARATOSSY, Directeurs.
- 16h45** Entretien avec M. Almos KOVACS, Secrétaire d'Etat adjoint au Ministère des finances.
- 19h30** Dîner offert par l'Ambassadeur de France en l'honneur de la Délégation, en présence de membres du groupe interparlementaire Hongrie-France de l'Assemblée nationale de Hongrie et de représentants de diverses institutions hongroises.

Mercredi 20 avril

- 8h00** Petit-déjeuner avec les représentants de la communauté d'affaires française en Hongrie, à l'hôtel Sofitel-Atrium.
- 9h15** Entretien avec M. Istvan SALGO, Secrétaire d'Etat adjoint au Ministère des Finances.
- 11h00** Entretien avec M. Zoltan ROCKENBAUER, Président, et les membres du groupe interparlementaire Hongrie-France de l'Assemblée nationale de Hongrie.

- 12h00** Déjeuner offert par M. Gabor HARS, Député MSZP, Président du groupe hongrois de l'Union interparlementaire, et par M. Zoltan ROCKENBAUER, Président du groupe interparlementaire Hongrie-France de l'Assemblée nationale de Hongrie.
- 14h00** Entretien avec M. Peter HARRACH, député FIDESZ, Vice-Président de l'Assemblée nationale de Hongrie.
- 15h00** Entretien avec Mme Agnes VARGHA, Secrétaire d'Etat adjointe au Ministère des Finances.
- 16h30** Accueil par M. Jean-Pierre DEBAERE, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français de Budapest. Visite de l'Institut français et des services de coopération et d'action culturelle.
- 19h00** Soirée à l'Opéra à l'invitation de M. Zoltan ROCKENBAUER, Président du groupe interparlementaire Hongrie-France de l'Assemblée nationale de Hongrie.
- 21h30** Dîner offert par M. Jean-Pierre DEBAERE, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français de Budapest.

Jeudi 21 avril

- 8h30** Départ pour Veszprém (Nord-Balaton)
- 10h00** Entretien avec M. Csaba KUTI (MDF), M. Zoltan KOVACS, Député FIDESZ, maire de Papa, Président de la Commission des collectivités locales et ancien président de la Commission à l'intégration européenne de l'Assemblée nationale de Hongrie, M. Tamas CSABAI, Directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Veszprém, et M. Ferenc KAPROS, entrepreneur.
- 12h30** Déjeuner offert par M. Csaba KUTI, Président du Conseil général du département de Veszprém.
- 14h30** Entretien avec M. Gabor NEMETH, Directeur général de VALEO. Visite du site de production.
- 19h25** Départ pour Paris.
- 21h45** Arrivée à Roissy – Charles-de-Gaulle.

UNION EUROPÉENNE



- UNION EUROPÉENNE**
(Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque)
- ÉTATS DE L'A.E.L.E. MEMBRES DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN**
(Islande, Liechtenstein, Norvège)
- ÉTATS CANDIDATS EN NÉGOCIATIONS**
(l'objectif étant l'adhésion en 2007)
(Bulgarie, Roumanie)
- ÉTATS CANDIDATS RECONNUS COMME TELS MAIS N'AYANT PAS ENCORE OUVERT DE NÉGOCIATIONS**
(Croatie, Turquie)

ADHÉSION AUX COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, PUIS À L'UNION EUROPÉENNE :

1957 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas
 1973 : Danemark, Irlande, Royaume-Uni
 1981 : Grèce
 1986 : Espagne, Portugal
 1995 : Autriche, Finlande, Suède
 2004 : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque

SUCCESION DES PRÉSIDENTS :

IRLANDE : 1 ^{er} semestre 2004	ROYAUME-UNI : 2 ^e semestre 2005
PAYS-BAS : 2 ^e semestre 2004	AUTRICHE : 1 ^{er} semestre 2006
LUXEMBOURG : 1 ^{er} semestre 2005	FINLANDE : 2 ^e semestre 2006

INTRODUCTION

Le présent rapport fait suite au déplacement en Hongrie d'une délégation du groupe sénatorial interparlementaire France-Hongrie, du 19 au 21 avril 2005, dans le cadre de ses relations d'amitié avec le groupe interparlementaire hongrois et, tout particulièrement, de l'année de l'économie hongroise en France.

La précédente mission du groupe s'était située à la veille du référendum d'adhésion qui s'est tenu le 12 avril 2003 et par lequel 83,9 % des votants ont voté « oui » et ainsi confirmé le soutien de la population hongroise à l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne, donnant au Premier ministre un mandat pour signer le traité d'adhésion, à Athènes, le 16 avril 2003. Entrée dans l'Union européenne le 1^{er} mai 2004, la Hongrie est le deuxième pays, après la Lituanie, à avoir ratifié le Traité établissant une Constitution pour l'Europe par vote du Parlement, le 20 décembre 2004, à une écrasante majorité de 322 sur 385 députés.

Beaucoup d'événements s'étant déroulés depuis, l'objectif de notre mission était de s'informer de la situation de la Hongrie, un an après son intégration au sein de l'Union européenne, plus particulièrement sur le plan économique, à la faveur d'entretiens accordés par de nombreuses personnalités hongroises, et de faire le point des relations franco-hongroises, notamment sous l'angle économique, dans la perspective de donner un nouvel élan à nos relations bilatérales.

Même s'il importait, pour faciliter la compréhension des débats, de resituer cette visite dans un cadre un peu plus large, ce rapport n'a pour ambition ni de dresser un tableau exhaustif des ressorts et des faiblesses de l'économie hongroise, ni d'évaluer les mérites relatifs de la Hongrie au sein des nouveaux Etats membres. C'est pourquoi ses sources proviennent pour l'essentiel des échanges entre la délégation française et ses interlocuteurs hongrois et, pour partie, d'informations complémentaires s'inscrivant dans le droit-fil des sujets qui ont été soulevés. Dans le souci de montrer la continuité des travaux du groupe d'amitié figurent également quelques emprunts aux précédents rapports, à titre de rappel historique.

La délégation française a estimé à son retour que les objectifs de cette visite, courte mais dense, avaient été atteints. Ses différents interlocuteurs se sont exprimés avec chaleur et clarté et ont montré une liberté de parole très appréciée. Elle a pu vérifier que ce pays avait accompli des efforts intenses, sautant des étapes, dans son désir ardent et passionné de rejoindre l'Union européenne, comme l'aboutissement d'un rêve qui mettrait un terme aux angoisses du passé.

Cette mémoire collective douloureuse est présente dès la salle d'accueil du bâtiment du Conseil général de la ville de Veszprém, où figurent onze cartes géographiques pour illustrer les multiples changements de frontières du pays au cours de l'histoire. Avec l'Europe, la Hongrie peut espérer au moins la stabilité en ce domaine.

Notre délégation a également entendu des craintes qui concernent assez largement l'évolution de la société hongroise, le changement du modèle familial et des valeurs, l'irruption peut-être trop brutale de revendications de libertés diverses qui ne trouvent pas toujours de contreparties dans le respect des règles sociales. Mais l'inquiétude la plus vive réside dans l'effondrement démographique, qui constitue une réelle menace pour l'économie, mais aussi pour l'avenir de la Hongrie. Comment se réjouir du nombre élevé d'étudiants en université, si celui-ci est supérieur à celui des enfants en maternelle ?

En outre, nos interlocuteurs hongrois ont manifesté une réelle lucidité sur la situation actuelle de la Hongrie. Le sentiment prévaut que l'effort important consenti pour répondre aux exigences de l'intégration doit maintenant se trouver relayé par une véritable course de fond qui n'exclut pas les sacrifices. Chacun reconnaît que le pays est dans une phase d'apprentissage, que l'économie hongroise n'est pas préparée à affronter la concurrence et qu'il lui faut augmenter sa compétitivité. **M. Zoltan ROCKENBAUER**, président du groupe interparlementaire hongrois, le souligne : *"A l'heure actuelle, le niveau de vie des nouveaux Etats membres est très faible. Il faut faire de gros efforts pour l'élever. Cela prendra des décennies."*

La Hongrie sait qu'elle devra mobiliser son énergie et compter beaucoup sur elle-même. La question du niveau de son déficit budgétaire et de son endettement est naturellement au coeur des débats, car elle renvoie aussi bien à l'exigence de la rigueur et de la réforme du service public, et donc à un risque de fissure dans le consensus politique, qu'au sentiment parfois d'incompréhension, voire d'injustice, de la part d'une Europe jugée dure à l'encontre du pays.

Parallèlement, la Hongrie attend beaucoup des soutiens extérieurs, qu'il s'agisse de la solidarité communautaire, des investissements directs des entreprises étrangères pour prolonger ceux des grandes multinationales, ou de relations bilatérales telles celles qui se sont établies avec la France, où les aspects économiques se mêlent aux liens privilégiés dans les domaines politique et culturel.

Les relations économiques entre la France et la Hongrie ont connu un développement important après la transition politique. Aujourd'hui, elles ne s'accroissent plus guère. Pourtant, les opportunités pour les développer existent, les Hongrois en sont persuadés. Les PME françaises sont encore largement absentes, laissant le terrain aux voisins, notamment allemands ou autrichiens. Pour franchir le seuil, nos entreprises ont probablement besoin d'être informées et convaincues du marché important que représente la

Hongrie et des vrais atouts dont le pays dispose. C'est probablement d'une meilleure connaissance des réalités économiques et sociales hongroises et des initiatives prises par le pays d'accueil pour encourager les investisseurs que dépendra le nouvel élan.

Formons le vœu que cette mission du groupe d'amitié, ainsi que la réalisation du présent rapport, contribuent, même de façon modeste, à renforcer le désir de nos deux pays de travailler plus et mieux ensemble.

La Hongrie a parfaitement réussi le parcours qu'elle s'était tracé pour atteindre son objectif d'adhésion à l'Union européenne. Le défi désormais pour elle est de parvenir rapidement à prendre toute sa place au sein de l'Union. Pour ce faire, il lui faudra préserver un fragile équilibre entre le maintien du cap économique et le consensus politique et social qu'avait suscité l'adhésion.

I. L'ADHÉSION À L'UNION EUROPÉENNE : UN PARCOURS RÉUSSI

Ces dernières années, toute la vie politique et économique a été tournée vers l'adhésion. Depuis la transition politique, les différents gouvernements en place, malgré la répétition des alternances, ont tous eu en ligne de mire l'adhésion à l'Union européenne. Le consensus qui s'est dégagé à cet égard a bien reflété l'enthousiasme exprimé par le pays lors du référendum du 12 avril 2003 en faveur de l'adhésion : les 83,9 % en faveur du « oui » ont confirmé l'attachement au projet européen de l'opinion hongroise traditionnellement favorable à l'adhésion pour une large majorité.

A. UNE TRANSITION POLITIQUE DANS LA STABILITÉ

La Hongrie s'est rapprochée de l'Europe en se dotant d'institutions politiques démocratiques. **Elle a largement amendé sa Constitution de 1949**, héritée de la période communiste, et a opté pour un régime parlementaire monocaméral, marqué par la prépondérance du Premier ministre. Ce dernier est renforcé au regard du Parlement par la règle de la « **défiance constructive** », qui contraint l'Assemblée nationale à désigner son successeur dans l'hypothèse où elle voudrait le renverser, tandis que le Président est cantonné dans un rôle d'arbitre.

Une « **table ronde nationale** » associant toutes les forces politiques du pays (ancien pouvoir et nouveaux partis) a mis au point un mode d'élection mixte, mêlant un scrutin uninominal à deux tours et deux scrutins proportionnels (départemental et national) et fixant à 5 % le seuil à atteindre pour être représenté dans le cadre du scrutin proportionnel.

Ce système qui, dans l'esprit de ses concepteurs, avait vocation à n'être utilisé qu'une seule fois pour les premières élections libres de 1990, a été conservé en raison des mérites qui lui sont reconnus. C'est notamment un facteur de stabilité, car il a toujours permis de dégager des majorités nettes et d'éviter une trop grande fragmentation des forces politiques.

C'est ainsi que les trois gouvernements respectivement issus des élections législatives de 1990, 1994 et 1998 ont accompli leur mandat jusqu'au terme de leur législature, à l'issue de laquelle une alternance politique est intervenue régulièrement : en 1990, le parti de centre-droit, le Forum

démocratique hongrois (MDF), a remporté la victoire ; en 1994, c'était au tour d'une coalition de gauche conduite par M. **Gyula HORN**. Les élections de 1998 ont donné la majorité à une coalition de droite et de centre-droit dirigée par M. **Viktor ORBAN**.

Les élections des 7 et 21 avril 2002 ont donné la victoire à l'opposition de gauche, dirigée par M. **Peter MEDGYESSY** : sur 386 sièges, la gauche en a obtenu 198 (178 pour le MSZP – Parti socialiste hongrois –, 20 pour le SZDSZ – Alliance des démocrates libres), contre 188 pour la coalition dirigée par M. ORBAN (164 pour le FIDESZ – Alliance des jeunes démocrates –, 24 pour le MDF – Forum démocratique hongrois).

Ces dernières élections législatives ont accentué la bipolarisation du paysage politique hongrois. Les suffrages des électeurs se sont massivement portés sur les deux grandes formations – MSZP (parti socialiste hongrois) et FIDESZ (alliance des jeunes démocrates) et la législature ne compte plus que 4 partis parlementaires, contre 6 dans la précédente.

Une nouvelle alternance pourrait émerger des prochaines élections qui auront lieu en 2006.

Le 7 juin 2005, M. **Laszlo SOLYOM**, ancien président du Conseil constitutionnel, a été élu Président de la République, succédant à M. **Ferenc MADL**. L'élection a eu lieu au Parlement. C'est le candidat soutenu par l'opposition FIDESZ et MDF qui l'a emporté de 3 voix (185 contre 182) sur Mme **Katalin SZILI**, présidente du Parlement, candidate du parti socialiste MSZP.

Sur l'ensemble de ces développements, il est possible de se référer au rapport de mars 2003 du groupe interparlementaire.

B. LA MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE HONGROISE

Privatisations et investissements directs étrangers ont favorisé la modernisation de l'économie hongroise, ce qui a conféré à la Hongrie un avantage substantiel par rapport aux pays voisins.

1. Les privatisations

Dès 1990, la Hongrie s'est engagée, plus rapidement et plus fortement que les autres pays d'Europe centrale et orientale, dans un vaste mouvement de privatisation de son économie, portant aussi bien sur l'industrie, l'agriculture que sur les services.

Ce choix était dicté pour l'essentiel par des impératifs économiques, mais aussi par la volonté d'affirmer une rupture idéologique. Le constat de la faible rentabilité du secteur public a conduit le Gouvernement à s'inspirer de la gestion d'entreprise pour faire un meilleur usage de l'argent du contribuable et rééquilibrer le budget. Lors de l'entretien qu'il a accordé à la délégation de

notre groupe interparlementaire, M. **Istvan SALGO**, Secrétaire d'Etat adjoint au ministère des finances, a souligné que, depuis 1990, ce sont les gouvernements de gauche qui ont donné l'impulsion la plus vigoureuse à la politique de privatisation, le secteur privé étant mieux à même que l'Etat de satisfaire les multiples besoins des particuliers.

La plupart des opérations de privatisation sont gérées par une société d'Etat, l'Agence nationale de privatisation, qui a été constituée en 1990 sous la forme d'une holding chargée de la gestion des biens publics et dont la mission prendra fin avec l'achèvement prochain du programme de privatisations.

Aujourd'hui, **les quatre cinquièmes de l'économie hongroise sont privatisés**. L'Agence nationale de privatisation ne gère plus que 137 sociétés publiques, contre 1859 lors de sa constitution. Sont exclues du programme de privatisation 38 entreprises, parmi lesquelles les sociétés forestières et de chasse. De même, une trentaine de sociétés régionales de transports publics, notamment d'autobus, sont écartées pour le moment de toute opération de privatisation, en attendant une réglementation précise dans ce secteur sensible pour les usagers. Par ailleurs, la privatisation des chemins de fer relève du ministère des transports. Celle des autoroutes est confiée à la Société nationale pour la gestion des autoroutes.

Au total, les opérations de privatisation ont permis à l'Etat hongrois de recevoir plus de 8 milliards d'euros entre 1993 et 1996, dont 4 milliards d'euros au titre de la seule année 1995.

Les privatisations ont été orientées, dans un premier temps, vers les grandes sociétés des secteurs bancaire, énergétique et pharmaceutique, puis vers les sociétés de taille moyenne, notamment dans le domaine agricole.

En 2005, quelques grands projets de privatisation sont encore à l'ordre du jour, concernant en particulier la société de radio télédiffusion Antenna Hungaria et l'Aéroport de Budapest. La branche gaz de l'entreprise MOL a été acquise récemment par la firme allemande E.On-Rhurgas.

2. Les investissements directs étrangers

Les multinationales étrangères ont participé à ce mouvement de privatisations, prenant le relais de l'Etat hongrois et contribuant à moderniser les entreprises locales et à en faire des outils de production compétitifs.

Entre 1990 et 2004, 47 milliards d'euros d'investissements directs étrangers, ou IDE, ont été investis en Hongrie. De 1991 à 1996, ils ont représenté 27 % des investissements totaux du pays. La Hongrie a été pendant longtemps en tête pour le stock d'investissements directs étrangers par rapport à ses voisins. Si ces derniers ont progressivement rattrapé cette avance, la Hongrie demeure un pays attractif pour les investissements directs étrangers, puisqu'elle se situait, fin 2004, au **premier rang des pays d'Europe centrale**

et orientale (hors pays baltes) avec un stock de 4794 euros par habitant, devant la République tchèque (4052 euros/habitant).

A l'heure actuelle, 190 des 200 premières sociétés du monde sont présentes dans le pays, parmi lesquelles 40 des 50 plus grandes firmes multinationales, qui génèrent 51 % du PIB et 74 % des exportations du pays.

3. L'ouverture de l'économie hongroise

La Hongrie a largement anticipé son entrée dans l'Union européenne, le 1^{er} mai 2004, par l'insertion du pays dans les échanges internationaux et, plus particulièrement, dans les échanges européens.

Au total, **les échanges extérieurs ont été multipliés par 4,8 entre 1991 et 2004** et ont marqué une progression annuelle de 17 % entre 1999 et 2004. En 2004, les exportations et les importations ont augmenté au même rythme de 14 % par rapport à l'année précédente.

Les échanges avec l'Union européenne sont prépondérants : la part des produits hongrois importés par l'Union Européenne a évolué, de 0,4 % en 1992 à 1,2 % en 2004. Au cours de cette période, les échanges ont été multipliés par 9 avec l'Allemagne et par 4,6 avec la France. Aujourd'hui, les exportations de la Hongrie vers l'Union européenne représentent 80 % des exportations du pays et les importations, 71 % du total des importations hongroises.

Les **multinationales** implantées en Hongrie participent fortement à cette ouverture vers l'Union européenne. Ainsi par exemple, la société allemande Audi réalise plus de 10 % des exportations du pays.

C. DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Cette évolution de son économie et l'ouverture sur l'Union européenne ont eu des effets très positifs : la Hongrie a vu progresser nettement ses principaux indicateurs macroéconomiques – croissance, inflation, chômage – même si, aujourd'hui, elle semble marquer le pas dans ces domaines.

1. La croissance

Comme la plupart des nouveaux Etats membres, la Hongrie affiche une croissance élevée.

Avec une progression de 4,1 % du PIB en 2004, soit **deux points de plus que la moyenne européenne**, le taux de croissance s'est maintenu au niveau qu'il avait atteint ces huit dernières années.

Comme le directeur général de la Banque Centrale, M. **HAMECZ**, l'a souligné lors de l'entretien qu'il a accordé à notre délégation, même lors du creux enregistré en 2003, le taux de 3 % est resté supérieur à celui de l'Union européenne. Il a expliqué ce creux par l'échec de la politique keynésienne de relance de la demande intérieure dont le choix avait été inspiré par le contexte préélectoral, rappelant d'ailleurs au passage que la France avait connu le même échec vingt ans auparavant.

Le PIB moyen par habitant est passé de 10 600 milliards d'euros en 2000 à 13 700 euros en 2004 et devrait atteindre, selon les prévisions, 14 500 euros en 2005. Dans le même temps, le PIB moyen par habitant dans les pays d'Europe centrale et orientale s'élevait à 8 414 euros en 2000, 10 657 euros en 2004 et devrait atteindre 12 246 euros en 2005.

En 2004, le secteur privé a connu une croissance de 3,5 % et a assuré à lui seul 80 % du PIB. Les investissements ont augmenté en moyenne de 7,8 %, en particulier dans les secteurs des produits fabriqués (plus 15,3 %), de l'immobilier (plus 8,8 %) et des équipements (plus 7,1 %).

Pour 2005, les autorités hongroises tablent sur une nouvelle croissance de 4 %, mais les estimations les plus récentes de la Banque centrale la situent à 3,3 % seulement.

2. L'inflation

La lutte contre l'inflation a été l'une des préoccupations majeures de la Hongrie. **De 1991 à 2003, le taux d'inflation est descendu de 35 % à 4,7 %.** La Banque centrale s'est félicitée de ces résultats, soulignant que tous les objectifs fixés en la matière avaient été atteints, à l'exception de l'année 2004. L'inflation avait alors augmenté de 2 points, à 6,8 %, à la suite des mesures de stimulation de la demande intérieure et de hausse de TVA appliquée en début d'année.

Selon les estimations officielles, en 2005, le taux d'inflation pourrait redescendre à 4 %, voire 3,5 % – taux le plus bas enregistré depuis plusieurs années – à condition cependant d'appliquer une politique fiscale rigoureuse.

3. Le chômage

Le taux de chômage a chuté de 15 % en 1993 à 6,1 % en 2004. Il s'agit de **l'un des taux les plus faibles de l'Union européenne** : en 2004, le taux moyen de l'UE 15 était de 8,1 % et celui des nouveaux Etats membres, de 12,4 %.

Il existe cependant des disparités importantes sur l'ensemble du territoire : trois régions présentent les taux d'emplois les plus élevés de l'Union européenne (Budapest, la Transdanubie centrale et la ville de Tatabanya, la Transdanubie occidentale et la ville de Győr). En revanche, la

Hongrie du Nord (la ville de Miskolc) et la Grande Plaine du Nord (la ville de Szeged) ont des taux de chômage avoisinant les 20 %.

II. VIVRE AU SEIN DE L'EUROPE : LES CONTRAINTES DE L'INTÉGRATION

Depuis le début de la transition, la Hongrie a accompli des efforts extrêmement importants, au prix de lourds sacrifices, pour répondre au défi de l'adhésion. Devenue membre de l'Union européenne, elle doit poursuivre la modernisation de son économie et maintenir le même niveau d'exigence. Or, si elle conserve une bonne part de la dynamique engagée ces dernières années, elle semble néanmoins marquer le pas. Des tensions internes quant au bien-fondé de la politique de rigueur ont fragilisé le consensus politique. Après avoir appartenu longtemps au peloton de tête des nouveaux Etats membres (avec l'Estonie et la Pologne), la Hongrie se trouve aujourd'hui confrontée à des difficultés budgétaires sérieuses, pesant sur l'objectif du passage à l'euro, et à des déséquilibres structurels qui entament sa compétitivité comparativement à celle de ses voisins.

A. L'IMPACT POLITIQUE

Se voulant le rassembleur de la société hongroise, M. Peter MEDGYESSY, « le Premier ministre de dix millions de Hongrois », investi en 2002, a longtemps bénéficié d'une cote de popularité largement positive et a surmonté la crise survenue deux mois après son investiture, à la suite des attaques personnelles dont il avait fait l'objet.

Cependant, cet « état de grâce » s'est bientôt heurté à la nouvelle donne économique résultant de l'intégration européenne, qui faisait ressortir la nécessité d'instaurer durablement une politique de rigueur.

Les orientations budgétaires annoncées par le ministre des finances et, plus généralement, l'inspiration de la politique économique et sociale du Gouvernement, ont suscité des dissonances au sein de la majorité.

Un mois après l'adhésion, le résultat des élections européennes, remportées par la FIDESZ – 47,7 % des voix pour le parti de M. ORBAN, contre 42 % pour la coalition gouvernementale – a traduit une érosion de la popularité du Premier ministre et accentué la crise au sein de la gauche hongroise.

Pour sortir de la crise, le MSZP s'est résolu à retirer sa confiance à M. Peter MEDGYESSY, désignant pour lui succéder au poste de Premier ministre M. **Ferenc GYURCSANY**, ministre des sports du gouvernement MEDGYESSY. La coalition gouvernementale a ainsi évité la rupture qui aurait conduit à des élections législatives anticipées ; dans cette hypothèse, ses

chances de l'emporter face à l'opposition FIDESZ, compte tenu des résultats des élections européennes, auraient été réduites.

Après la démission de M. MEDGYESSY, M. Ferenc GYURCSANY, bénéficiant de la totalité des voix de la coalition gouvernementale (197 voix), a été investi par le Parlement, le 29 septembre 2004, au poste de Premier ministre. La transition s'est cependant faite « à la hongroise », sans rupture radicale, M. GYURCSANY ayant rendu hommage au travail de son prédécesseur, en le chargeant de défendre les intérêts hongrois sur la scène internationale en tant qu'ambassadeur itinérant du Gouvernement.

M. GYURCSANY a imposé un **nouveau style de gouvernement**. La nouvelle équipe au pouvoir marque l'arrivée d'une nouvelle génération de personnalités jusque-là peu connues, issues de la province et ayant émergé après la transition. Il faut souligner que M. GYURCSANY est le premier dirigeant des nouveaux Etats membres de l'Union européenne à prendre ses distances avec les Etats-Unis, notamment en annonçant, le 3 novembre 2004, le retrait de 300 militaires hongrois déployés en Irak.

Tenant d'une approche social-démocrate se référant au modèle britannique, M. GYURCSANY a souhaité mettre l'accent sur la justice sociale et la poursuite du processus d'intégration au sein de l'Union, en marquant ses priorités en faveur de la conception du plan Europe de développement national 2007-2013 et la participation à l'euro dès 2010.

D'autres remaniements :

Lors de la mission de notre délégation, le Ministre des finances, M. **Tibor DRASKOVICS**, a été relevé de ses fonctions et remplacé par M. **Janos VERES**, Chef de cabinet de M. GYURCSANY et ancien secrétaire d'Etat politique au ministère des finances, afin d'instaurer une politique plus stricte pour remédier au dérapage du déficit budgétaire. M. VERES est le troisième ministre des finances issu de la coalition socialiste-libérale au pouvoir depuis 2002.

Au même moment, le ministre de l'agriculture, M. **Imre NEMETH**, a été remplacé par M. **Jozsef GRAF**, à la suite des manifestations massives d'agriculteurs protestant contre les retards de versement des aides communautaires, alors même que les prix agricoles accusaient une baisse de 11,4 % en 2004.

B. UNE ÉCONOMIE CARACTÉRISÉE PAR DES DÉSÉQUILIBRES

La Hongrie peut se réjouir de faire état d'une croissance forte, d'un net ralentissement de l'inflation et d'un faible taux de chômage, ce qui est très encourageant. Cependant, elle montre aussi des faiblesses, liées en partie à la gestion du secteur public. La dégradation des finances publiques risque de compromettre le calendrier fixé pour le passage à l'euro. Le pays souffre, en outre, de déséquilibres structurels importants.

1. Faiblesse de certains indicateurs

a) Une tendance accrue au déficit de la balance courante

De 4,9 milliards d'euros en 2002 (7,1 % du PIB), le déficit de la balance courante s'est brusquement accru, en 2003, passant à 6,6 milliards d'euros (9 % du PIB), pour rester quasiment inchangé en 2004, à hauteur de 7,1 milliards d'euros (8,9 % du PIB).

La persistance du déficit de la balance courante est liée au maintien d'un déficit commercial élevé, même s'il affiche un mieux (moins 2,4 milliards d'euros en 2004, contre moins 2,9 milliards d'euros en 2003). Son aggravation découle d'une **dégradation du solde des revenus et des services** (moins 4,9 milliards d'euros en 2004, contre moins 3,7 milliards d'euros en 2003), sous l'effet notamment de la hausse du service de la dette, mais aussi de la baisse régulière de l'excédent du tourisme lié aux dépenses croissantes des Hongrois à l'étranger et de la progression des paiements des dividendes des filiales hongroises à leurs maisons mères étrangères.

b) Une épargne proche de zéro, des taux d'intérêt défavorables et des taux de change élevés

Le taux de l'épargne étant très faible – proche de zéro en 2004 –, les pouvoirs publics ont été contraints, pour financer la dette, de faire appel au marché des capitaux et de maintenir des taux d'intérêt élevés pour attirer notamment les capitaux étrangers – 9,8 % à fin 2004. Malgré les baisses successives intervenues en 2005 dans le taux directeur, les taux d'intérêt figurent encore parmi les plus élevés de l'Union européenne et du monde.

Dans le même temps, les émissions obligataires de l'Etat sont sursouscrites en raison de leurs rendements élevés et de l'existence d'un excès de liquidités sur les marchés d'Europe centrale, ce qui contribue à maintenir un taux de change du forint élevé par rapport à l'euro. Alors qu'il était descendu à 243 forints pour 1 euro en 2002, le taux de change moyen est remonté à 251,68 en 2004. Les analystes prévoient son maintien à ce niveau en 2005, ce qui risque d'affecter les échanges du pays. Au mois de mai 2005, il a dépassé la barre des 250, à 255,05 forints pour 1 euro.

c) Une gestion incertaine du secteur public

Lors de l'entretien qu'il a accordé à la délégation de notre groupe interparlementaire, le vice-gouverneur de la **Banque centrale**, M. **AUTH**, a donné à ces faiblesses ses propres explications : la partie de l'économie qui était extérieure à l'Etat, soit 85 % de la production, connaissait un bon développement. En revanche, le secteur public était géré depuis trois ans de manière beaucoup trop permissive, ce qui entraînait un fort déficit public et une hausse de la dette.

Il a souligné que l'économie hongroise souffrait globalement de la contradiction suivante : alors que la Banque centrale avait maintenu une

politique monétaire stricte pour maîtriser l'inflation, la politique budgétaire laxiste du Gouvernement avait entraîné des déséquilibres visibles dans la balance courante, dans les taux d'intérêt et les taux de change.

Nos interlocuteurs de la Banque centrale ont regretté que l'économie hongroise tout entière ait été affectée par ces choix de politique économique, estimant qu'il aurait mieux valu inverser la stratégie, en menant une politique budgétaire stricte et une politique monétaire plus souple.

Cette analyse présente l'intérêt de donner une explication cohérente des phénomènes qui caractérisent l'économie hongroise dans le court et le moyen terme. Elles mettent en évidence que, pour le pays, la question des choix politiques peut se révéler déterminante.

Il convient néanmoins d'ajouter que le pilotage par le Gouvernement de la sphère publique doit nécessairement intégrer la donne politique et sociale. Il lui faut donc résister aux multiples pressions et avoir une juste appréciation de ce qui apparaît acceptable par la population.

2. La dégradation des finances publiques

a) La question du déficit budgétaire

La Hongrie a, certes, réussi à réduire considérablement son déficit budgétaire, qui est tombé de 9,3 % du PIB en 2002, à 6,3 % en 2003 et à 5,3 % en 2004. Cependant, pour 2005, les prévisions budgétaires annoncent un déficit qui demeure voisin de 5 % du PIB.

Cette situation résulte des conséquences des mesures sociales qui ont été introduites en 2002 afin de relancer la demande intérieure et qui se sont révélées particulièrement coûteuses pour les caisses de l'Etat : des hausses de salaires réels très importantes – plus 31 % pour la période 2002-2003 – et une politique fiscale généreuse (exonération des bas revenus, octroi de subventions pour l'accès au logement).

Aujourd'hui, le déficit des finances publiques constitue la préoccupation majeure du Gouvernement. Le déficit public se situe au-delà des critères de convergence définis à Maastricht et de l'engagement pris par la Hongrie en mai 2004 de réduire le déficit public afin de descendre au-dessous de la barre des 3 % en 2008.

Ce déficit vaut à la Hongrie de se trouver sous le coup d'une « **procédure de déficit public excessif** » en application du traité instituant la Communauté européenne, au titre de l'article 104-8, aux termes duquel les Etats membres sont tenus d'éviter les déficits publics excessifs, et de l'article 104-7 visant à recommander aux autorités de prendre des mesures à moyen terme afin de ramener le déficit public en dessous du seuil de 3 % du PIB en 2008, conformément à leur programme de convergence. Le Conseil a constaté que l'Etat hongrois n'avait pas pris les mesures correctrices nécessaires.

Nos interlocuteurs du Ministère des finances, en particulier M. **Istvan SALGO** et Mme **Agnes VARGHA**, se sont montrés surpris d'une telle sévérité à l'encontre de la Hongrie, la Commission ne tenant pas compte du chemin énorme parcouru par le pays.

b) La dette publique

Si la dette publique de la plupart des nouveaux Etats membres reste faible, celle de la Hongrie se situe à un niveau élevé et continue de croître, puisqu'elle est passée de 57,1 % du PIB en 2002, à 59,1 % en 2003 et à 59,4 % en 2004. L'endettement hongrois frôle la limite fixée par les critères de Maastricht.

3. L'objectif du passage à l'euro : 2010

Le dérapage du déficit public et l'ampleur de l'endettement pèsent sur l'objectif du passage à l'euro, qui constitue le nouveau défi auquel la Hongrie est confrontée après son intégration dans l'Union européenne.

Lors de leur adhésion, les nouveaux Etats membres se sont engagés à tout mettre en œuvre pour adopter l'euro à terme, lorsqu'ils satisferont aux critères de convergence définis dans le traité de Maastricht du 7 septembre 1992 : un degré élevé de stabilité des prix, une situation saine des finances publiques (le déficit public ne doit pas excéder 3 % du PIB et la dette publique ne doit pas excéder 60 % du PIB), des taux de change stables, ainsi que des taux d'intérêt à long terme convergents avec ceux de la zone euro. Pour être qualifiés, les Etats membres doivent démontrer leur capacité à respecter ces critères, pendant au moins deux ans, au sein du Mécanisme de change européen, ou MCE II. Chaque Etat candidat détermine la date à laquelle il sera prêt à intégrer le MCE II.

L'objectif de l'adoption de l'euro fait consensus au sein de la classe politique hongroise. En effet, la Hongrie a un grand intérêt à rejoindre le plus rapidement possible la zone euro, afin de bénéficier d'une réduction de ses coûts de transaction, d'une stabilisation des prix intérieurs, d'un encouragement à la remise en ordre de ses politiques budgétaires et fiscales, ainsi que d'avantages commerciaux. Elle permettrait d'éviter une crise de change et de renforcer la confiance des investisseurs dans l'économie du pays.

Une première date butoir avait été annoncée par les autorités hongroises, qui prévoyaient l'entrée dans le MCE II dès l'adhésion, en 2004. La dégradation des finances publiques a amené le Gouvernement à reculer l'échéance et à fixer **l'horizon de 2008, pour rejoindre le MCE II, et de 2010, pour entrer dans la zone euro.** Dans cette perspective, les autorités avaient tablé sur une réduction annuelle du déficit de 0,5 %, partant d'une

prévision de 4,5 % en 2004, ce qui devait aboutir à un déficit de 3 % en 2007 et de 2,5 % en 2008.

Or le dérapage du déficit public, dont le taux dépasse les critères de convergence, ainsi que l'ampleur de l'endettement public proche de la limite autorisée de 60 % pourraient compromettre le calendrier fixé par M. GYURCSANY. Le récent remaniement ministériel traduit l'inquiétude des autorités hongroises et leur volonté de garder le cap.

La réforme du pacte de stabilité et de croissance, décidée en mars 2005 par les ministres des finances de l'Union, pourrait permettre à la Hongrie de respecter plus facilement ces critères grâce à la possibilité qui lui serait donnée d'exclure du calcul des dépenses publiques les coûts liés à la réforme du système de retraites. La Hongrie pourrait alors ramener son déficit budgétaire en dessous du seuil des 3 % d'ici à 2007.

Cependant, le budget de l'Etat devra supporter le poids des grands chantiers qui s'imposent à la Hongrie pour remédier aux déséquilibres structurels qui sont autant de freins au développement économique du pays et à sa compétitivité au sein de l'Union européenne.

4. Des déséquilibres structurels

Le pays est lourdement affecté par le vieillissement de la population, le retard des infrastructures et les disparités régionales.

a) Le vieillissement de la population

Comme les Quinze et les nouveaux Etats membres, la Hongrie connaît un phénomène de vieillissement de la population.

M. **Peter HARRACH**, vice-président du Parlement hongrois, a évoqué l'**effondrement démographique** du pays. Avec 14,8 % de sa population âgée de plus de 65 ans (les moins de 15 ans ne représentant que 16,4 % de la population totale) et un taux de natalité en baisse (9,40 pour mille en 2003, contre 9,60 pour mille en 2000), la **population de la Hongrie diminue** – moins 0,35 % en 2003 par rapport à l'année précédente. On dénombre 120 000 étudiants dans les universités, contre 90 000 enfants en maternelle.

Le vieillissement démographique pèse lourdement sur l'économie. La réforme des retraites en 1997 a permis d'alléger la charge pour l'Etat, en associant au régime par répartition deux autres piliers fonctionnant sur le principe de la capitalisation, l'un obligatoire, l'autre volontaire. En revanche, le système de protection sociale, représentant 22 % du PIB et comprenant la sécurité sociale et le service d'aide sociale, risque d'afficher de très importants déficits à long terme. Fondé sur le principe de la solidarité, il est garanti par le budget de l'Etat.

Une réforme radicale est nécessaire pour adapter ce système aux normes européennes et y introduire une part de financements privés.

b) Le retard des infrastructures

Les infrastructures sont encore vétustes par rapport à celles des Quinze.

Le réseau **rutier et autoroutier** est très insuffisant et accentue les disparités régionales : la Hongrie doit conduire à terme un programme de construction de 2500 kilomètres d'autoroutes, le réseau actuel ne comptant que 500 kilomètres.

Dans le domaine ferroviaire, plus de 1500 kilomètres de voies ferrées sont à rénover. A Budapest, les trains de banlieue se trouvent dans un état critique. Les réseaux de tramways et de métro doivent être modernisés et développés.

Les infrastructures environnementales sont loin de répondre aux impératifs communautaires. La construction d'unités de traitement de l'eau et des déchets, liquides et solides, est une nécessité.

Faute de ressources, l'Etat n'a pas pu s'engager jusqu'ici dans ce vaste processus de rénovation de ses infrastructures, indispensable au bon fonctionnement de l'économie hongroise.

Les tensions sur le déficit et la dette ne plaident guère pour des financements publics.

c) Les disparités régionales

Depuis le début de la transition vers l'économie de marché, les disparités régionales se sont accrues.

L'ouest du pays et quelques grands centres urbains bénéficient des réseaux de communication, de l'implantation des centres d'innovation et des activités tertiaires. Ils concentrent 75 % des investissements directs étrangers, qui y trouvent également une main-d'œuvre qualifiée. Budapest représente 17 % de la population du pays.

Les campagnes situées à **l'est de la Hongrie** connaissent une crise profonde et sont entrées dans un **processus de paupérisation** avec la privatisation des exploitations agricoles et la disparition de certaines activités industrielles qui avaient été implantées en milieu rural.

Dans son troisième rapport d'étape sur la cohésion économique, sociale et territoriale en Europe, la Commission souligne la fracture qui existe entre régions riches et pauvres, les disparités en matière de production, de productivité et d'emploi.

Le PIB par habitant à Budapest et en Hongrie centrale était voisin de 12 000 euros en 2002, contre 8 000 euros dans la Grande plaine et la Hongrie

du Nord. L'indice des salaires sur une base moyenne nationale de 100 était de 127 à Budapest et de 83 dans la Grande plaine.

5. La perte d'attractivité

En 2004, les **investissements directs étrangers ne couvraient que 40 % du déficit de la balance commerciale** de la Hongrie, contre 70 % en République tchèque.

La Hongrie est confrontée à la nécessité **d'engager des réformes structurelles** pour améliorer son image auprès des investisseurs. Mais elle se heurte à un obstacle important, celui de l'accroissement relatif du coût de la main-d'œuvre locale. Il en résulte un phénomène de délocalisation, qui concerne non seulement les entreprises étrangères, mais aussi désormais les entreprises hongroises.

L'évolution à la hausse des salaires – le salaire moyen mensuel brut est passé de 504 euros en 2002 à 589 en 2004, et devrait atteindre 630 euros en 2005 – a d'ores et déjà **conduit des entreprises qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre à se relocaliser** au profit de pays où les coûts salariaux restent faibles et où la fiscalité des entreprises est plus favorable, notamment en Bulgarie ou en Roumanie, mais aussi en Asie. C'est le cas des industries du bois, du papier, du textile et, en partie, de l'électronique.

Cette tendance préoccupante se double d'un phénomène de « **délocalisation** » **des entreprises hongroises** au bénéfice des pays voisins. En 2003, les investissements hongrois à l'étranger ont atteint 1,3 milliard d'euros, soit un montant six fois supérieur à celui enregistré en 2002, 87 % d'entre eux étant dirigés vers la Slovaquie, la Croatie et la Bulgarie. Ce phénomène traduit bien la forte réactivité à l'échelle internationale au coût du travail et la nécessité pour la Hongrie d'élaborer une stratégie de riposte.

III. LES VOIES DU RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE

Pour rattraper les différences considérables en termes économiques entre anciens et nouveaux Etats membres, le processus de rattrapage nécessite des efforts importants.

Afin de surmonter les obstacles, la Hongrie doit compter sur elle-même en maintenant la mobilisation dont elle a fait preuve jusqu'ici pour consolider son intégration. Mais il lui faudra aussi s'appuyer sur les aides européennes dont l'apport sera déterminant, ainsi que sur la contribution des investisseurs étrangers qu'elle doit convaincre de choisir son territoire.

A. L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Déterminé à assainir les finances publiques, le Gouvernement a pris des mesures visant à diminuer les dépenses et à augmenter les recettes.

Même si la plupart des pays de l'Union européenne ont engagé d'importantes réformes de leur gestion et de leurs finances publiques, l'exemple de la France montre que ces réformes sont parfois politiquement et socialement difficiles à mettre en œuvre. Il faut donc souligner l'importance de la mutation et de l'effort réalisés dans un pays tel que la Hongrie.

- S'agissant d'abord des **dépenses**, il est prévu, notamment, une **réduction à terme de 10 % des effectifs dans la fonction publique d'Etat**, sur un total de 300 000 fonctionnaires. Dans l'immédiat, la mesure a été appliquée au sein du ministère des finances. Il est envisagé de regrouper les mille entités participant à la gestion du patrimoine de l'Etat, notamment au sein des ministères, en trois entités, afin de ramener de 600 à 300 personnes l'effectif affecté à ces missions. Des redéploiements sont planifiés vers le secteur privé.

Par ailleurs, chaque ministère sera soumis dorénavant à un contrôle strict de ses dépenses. Plus largement, c'est toute une réforme des services publics qui est en cours dans le sens d'une meilleure transparence des coûts et des bénéfices, d'une surveillance de l'efficacité des services et d'un recours accru à l'offre concurrentielle privée. L'administration d'Etat n'est pas seule concernée : ces mesures de rigueur s'appliquent également aux dotations destinées aux collectivités locales.

La réduction des gaspillages dans les **transferts sociaux** est également à l'ordre du jour. Ainsi que l'a souligné M. **KOVACS Almos**, Secrétaire d'Etat adjoint au ministère des finances, il faudra prendre en ce domaine des décisions courageuses, avec l'espoir d'un soutien de la population.

Afin de **débudgétiser le coût de la modernisation des infrastructures routières**, il est envisagé de confier le financement de la construction et de l'exploitation du réseau autoroutier à un organisme public, la Société nationale pour la gestion des autoroutes, AAK. Cette dernière recevrait de l'Etat un « montant annuel de disponibilité », ainsi que les revenus issus de la vignette automobile. Aux yeux de la Commission, une société détenue par l'Etat, mais qui tire plus de 50 % de ses revenus de sources autres que l'Etat, peut être considérée comme une entreprise à statut privé.

- S'agissant ensuite des **recettes**, des mesures sont prises dans le cadre d'un programme de **refonte du système fiscal**, en particulier pour **réduire l'évasion fiscale** qui constitue un manque à gagner considérable, notamment dans les secteurs de la construction et de la restauration. Citons par

ailleurs la création d'une taxe sur les établissements financiers et l'augmentation programmée des taxes sur la pollution de l'air et sur la pollution des eaux.

B. UNE POLITIQUE DE RIGUEUR

Pour soutenir l'investissement et la création d'emplois, les autorités ont pris des mesures de **limitation de l'augmentation des salaires**, d'allègement des charges sociales des entreprises, d'incitation à l'épargne. D'ores et déjà, la progression de la consommation des ménages s'est ralentie (3,2 % en 2004, contre 7,6 % en 2003).

L'ensemble de ces mesures d'assainissement des finances publiques devraient porter leurs fruits. Mais auront-elles l'adhésion de la population, alors que des échéances électorales sont prévues au printemps 2006 ? Quel électeur voterait pour un gouvernement qui appliquerait les mesures recommandées par la Commission pour satisfaire aux critères de Maastricht ? s'est interrogée Mme Agnes VARGHA, Secrétaire d'Etat adjoint au ministère des finances, au cours de l'entretien qu'elle a accordé à la délégation de notre groupe interparlementaire. Il faudra, en effet, convaincre la population que l'intégration au sein de l'Europe exige, au moins dans un premier temps, de réels sacrifices, et que la modernisation du pays aura pour effet de différer l'amélioration des conditions de vie.

C. LES SOUTIENS FINANCIERS COMMUNAUTAIRES : UNE AIDE DÉTERMINANTE

Les financements communautaires devraient apporter une aide déterminante au pays pour l'accélération de la mise en œuvre des plans de modernisation de ses infrastructures et le rééquilibrage du territoire. Ils devraient avoir un impact fort sur l'économie dans son ensemble en favorisant les investissements et les créations d'emplois.

1. Les aides

Dans la phase de préadhésion, la Hongrie a reçu 1,1 milliard d'euros de l'Union européenne, au titre des fonds **Ispa** (Instrument structurel de pré-adhésion), **Phare** (Pologne-Hongrie-assistance à la restructuration des économies) et **Sapard** (Special accession programme for Agriculture et Rural Development – Programme d'ajustement structurel pour l'agriculture et le développement rural). Sur ce point, il est possible de se référer au rapport de mars 2003 du groupe interparlementaire.

Après son adhésion, la Hongrie devrait recevoir, en toute hypothèse au moment de la rédaction du présent rapport, 3,2 milliards d'euros pour la période de transition 2004-2006, dont 1,1 milliard d'euros du fonds de

cohésion et 2,1 milliards d'euros au titre des fonds structurels. Elle est le deuxième Etat entrant bénéficiaire des aides communautaires, après la Pologne. Pour la même période, l'ensemble des nouveaux Etats membres devraient recevoir, au total, 8,5 milliards d'euros du fonds de cohésion et 16 milliards d'euros au titre des fonds structurels. En l'état des hypothèses au moment de la mission de la délégation de notre groupe interparlementaire, le soutien financier de l'Union européenne à la Hongrie devait s'élever à 32 milliards d'euros pour la période 2007-2013.

Les fonds de cohésion et les fonds structurels

Le fonds de cohésion, créé par le traité de Maastricht, dans une perspective de convergence des pays, est destiné à financer les grands projets de plus de 10 millions d'euros dans les domaines des transports routiers, ferroviaires, urbains et aéroportuaires et de l'environnement. Tous les nouveaux Etats membres sont éligibles à ce fonds, qui concerne les membres de l'Union ayant un niveau de PIB par habitant inférieur à 90 % de la moyenne communautaire.

Les fonds structurels, quant à eux, sont répartis, dans une perspective de convergence régionale, en fonctions de trois objectifs : l'objectif 1 concerne les régions en retard de développement dont le PIB par habitant est inférieur à 75 %, l'objectif 2, les zones de reconversion, et l'objectif 3, les ressources humaines.

La Hongrie est éligible à l'objectif 1. L'aide est centrée sur quatre priorités nationales : le renforcement de la compétitivité économique (22 %), le développement rural et agricole (16 %), l'emploi et le développement des ressources humaines (28 %), l'amélioration des infrastructures de transport et la protection de l'environnement (16 %) et le développement régional et local (18 %).

Les instruments financiers

Les fonds structurels transitent par l'intermédiaire de plusieurs instruments financiers :

- *le fonds européen de développement régional, ou FEDER, est axé sur les infrastructures, le développement des PME, les actions pour l'éducation, la santé, la recherche, dans les régions les plus défavorisées.
- *le fonds social européen, ou FSE, finance la formation professionnelle, l'aide à l'emploi et à l'insertion.
- * le fonds européen d'orientation et de garantie agricole, ou FEOGA, a vocation à favoriser la modernisation de l'agriculture et le développement rural dans les régions les plus défavorisées.
- * l'instrument financier d'orientation de la pêche, l'IFOP, contribue à la modernisation du secteur dans les régions les plus défavorisées.

Une aide supplémentaire au financement des projets est apportée aux entreprises et aux collectivités locales par la **Banque européenne d'investissement**, la BEI, à des taux très favorables. Selon les estimations établies au premier semestre de 2004, le total des prêts consolidés s'est élevé à 4,1 milliards d'euros.

Environ 16 000 projets ont été déposés dans le cadre des fonds structurels. Au titre des fonds de cohésion, cinq projets d'un montant total de 1,2 milliard d'euros ont été approuvés par la Commission. Il s'agit de la construction des stations d'épuration de Csepel près de Budapest, de Veszprém et de Zalaegerszeg dans le nord-ouest du pays, de l'installation d'un système de contrôle radar du trafic aérien, ainsi que de la construction d'un tronçon de la rocade autour de la capitale.

2. La mise en œuvre de ces financements implique la création de régions administratives

Le **plan national de développement 2007-2013** qui a fait l'objet d'une négociation avec la Commission constitue une priorité pour le Gouvernement Gyurcsany. Le plan national intégrera tous les projets régionaux regroupés en sept plans régionaux et un plan d'intérêt général, qui permettront à la Hongrie d'accélérer son développement.

Dans le cadre de l'élaboration du plan national, une démarche est en cours pour la mise en place de **cinq pôles de compétitivité** dans les grandes villes du pays : Budapest et Miskolc pour les technologies de l'information et de la communication, Győr pour l'automobile, Debrecen et Szeged pour les biotechnologies et sciences de la vie.

Au titre des fonds structurels et des **cofinancements nationaux**, chaque région devrait bénéficier d'une enveloppe comprise entre 1,6 milliard et 2 milliards d'euros durant la période 2007-2013. Par ailleurs, six des plus grandes villes hongroises – Budapest, Miskolc, Szeged, Pécs, Győr et Debrecen – devraient recevoir chacune 400 millions d'euros de fonds communautaires sur cinq ans à partir de 2007 si leurs plans de développement sont approuvés par l'Union.

Les régions ont donc un rôle central à jouer dans la mise en œuvre des financements européens puisqu'elles doivent élaborer leur programme de développement et gérer les financements correspondants. **Or, à l'heure actuelle, la région, en tant que collectivité locale, n'existe pas en Hongrie.** La structure administrative repose sur deux échelons, le département et la commune.

Afin d'harmoniser le découpage régional de la Hongrie avec les normes européennes, l'Assemblée nationale a divisé le territoire, en 1999, en **sept régions d'études statistiques** qui se situent au deuxième niveau de la nomenclature des unités territoriales et statistiques (NUTS II), qui comprend cinq niveaux. Ces régions sont les suivantes : la Transdanubie occidentale, la

Transdanubie centrale, la Transdanubie du Sud, la Hongrie centrale, la Hongrie du Nord, la Grande plaine du Sud et la Grande plaine du Nord. (*Voir annexe 4.*)

La création d'un nouvel échelon de collectivité locale conforme aux critères de l'Union européenne suppose un vote du Parlement à la majorité des deux tiers des voix. La mise en place de régions administratives calquées sur le découpage statistique du territoire n'ayant pas pu se faire en 2004 en raison des divergences entre partis quant au périmètre des nouvelles régions, la Hongrie devra attendre les **prochaines élections législatives en 2006** pour décider de la création d'une nouvelle structure administrative.

3. Une capacité réduite à capter les fonds

A ce stade, les conseils de développement régional sont des structures mixtes comprenant des élus départementaux et des représentants de l'Etat central. Chaque région possède une agence du développement régional qui relève du conseil de développement régional. Ces agences ont le statut juridique de société à responsabilité limitée. Leur structure de gestion et de contrôle des projets et procédures n'est pas encore opérationnelle : elles ont une capacité réduite à capter les fonds pour les affecter à une masse importante de projets.

A l'heure actuelle, s'agissant des fonds structurels, **sur 820 millions d'euros de projets approuvés par la Commission** à fin 2004, le montant des contrats signés et des versements effectués s'élève à **20 millions d'euros seulement**, sachant cependant que les paiements peuvent être effectués jusqu'à deux ans après la période de transition 2004-2006.

Cette difficulté à capter les fonds communautaires est constatée d'ailleurs chez la plupart des nouveaux Etats membres. Dans son troisième rapport d'étape sur la cohésion, publié en 2004, la Commission européenne a estimé que, en l'état actuel des capacités administratives, **les nouveaux Etats membres auraient des difficultés à dépenser plus de 30 % des montants alloués** sur la période 2004-2006 et de ceux qui sont envisagés pour la période suivante.

4. Le débat dans le pays

** Comment utiliser les potentialités de l'Union européenne ?*

Telle est la question fondamentale pour l'avenir du pays, comme l'a souligné M. ROCKENBAUER, afin de parvenir à une meilleure utilisation des fonds communautaires.

A cet égard, des arbitrages difficiles entre projets régionaux et projets d'intérêt général suscitent des débats animés.

** La Hongrie reçoit-elle plus de l'Union européenne qu'elle ne donne ?*

Au terme de la première année de l'intégration, **l'excédent en faveur de la Hongrie se monte à 306 millions d'euros**, correspondant à la différence entre les versements qu'elle a reçus de l'Union européenne, de 730 millions d'euros, et la contribution du pays au budget de l'Union européenne, de 424 millions d'euros.

En pourcentage du PIB, les fonds que reçoivent les nouveaux Etats membres – 1,6 % au titre de la période 2004-2006 – sont inférieurs à ceux qu'avaient reçus les anciens « pays de la cohésion » – Espagne, Portugal, Grèce, Irlande – pour la période 1994-1999, soit 2 %. Or, le niveau relatif de PIB par habitant des dix nouveaux Etats membres lors de leur adhésion à l'Union européenne se situe à 50 % de la moyenne des Quinze, alors que pour les anciens entrants, il s'élevait à 70 % de la moyenne des Etats membres. Si l'on prenait en compte ce différentiel de PIB avec les anciens entrants, l'effort financier consenti par l'Union européenne en faveur des dix nouveaux Etats membres devrait être supérieur de 40 %.

Par ailleurs, nos interlocuteurs hongrois ont regretté que les propositions de la Commission européenne pour la période 2007-2013, qui réservent plus de la moitié des aides de cohésion aux anciens Etats membres, prévoient un montant des aides par habitant moins élevé pour la Hongrie que pour les Quinze, alors même que tout le territoire de la Hongrie est éligible à l'objectif 1. Ils ont émis le souhait que le taux de 4 % au titre de la politique de cohésion s'applique à l'ensemble des pays de l'Union européenne.

** Des procédures lourdes*

Les retards de versement des fonds communautaires dus à la complexité croissante des procédures administratives, tant bruxelloises que hongroises, ralentissent considérablement le processus de soutien.

** Le mécontentement des agriculteurs*

Dans le domaine agricole, des retards de près d'un an dans le paiement des aides directes, les difficultés de gestion de l'intervention céréalière, les retards dans l'instruction des projets de développement rural, qui ont mis au bord du gouffre nombre de petites exploitations, ont donné lieu à de nombreuses manifestations au cours du premier trimestre 2005. Les organisations professionnelles ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation du secteur agricole, la chute du prix du lait et la diminution de 6 millions de têtes du cheptel, à la suite de l'adhésion à l'Union européenne et de l'abandon de certains mécanismes de soutien. Ce mécontentement a conduit au remplacement du ministre de l'agriculture et du développement rural, M. Imre NEMETH, par M. Jozsef GRAF, et à la signature d'un accord avec les agriculteurs.

D. LE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Les pouvoirs publics ont à coeur de développer les investissements directs étrangers, qui demeurent essentiels pour le développement économique du pays.

En 2004, le flux des investissements directs étrangers, en **hausse de 30 %** par rapport à 2003, a atteint 3,5 milliards d'euros, sans compter les investissements qui sont liés aux opérations de privatisation lancées en 2004 (1,6 milliard d'euros). Pendant la même période, les revenus réinvestis se sont élevés à 1,8 milliard d'euros. Il s'agit de **l'afflux d'investissements directs étrangers le plus important de la décennie**. S'agissant des **projets d'investissements en 2004, la Hongrie se situait au troisième rang en Europe** et au premier rang des pays d'Europe centrale et orientale, ces derniers ayant enregistré eux-mêmes des progressions comparables (plus 24,3 % en moyenne).

La Banque centrale prévoit une **progression encore plus forte en 2005** des flux d'investissements directs étrangers, puisqu'ils devraient atteindre près de 4 milliards d'euros.

La **répartition par origine** des stocks place l'Allemagne en tête (34 %), suivie des Pays-Bas (15 %), de l'Autriche (11 %), des Etats-Unis (9 %), la France venant en cinquième position (8,4 %).

Il existe une **liberté quasi totale de l'investissement en Hongrie**, quelles que soient l'origine des capitaux et la part détenue par les étrangers. Les deux seules exceptions concernent les industries de la défense, d'ailleurs peu développées, et la propriété foncière. L'achat d'immeubles par des étrangers est subordonné à une autorisation délivrée par les mairies, sauf pour les sociétés enregistrées en Hongrie qui peuvent librement se porter acquéreur. Une période dérogatoire de sept ans à compter de l'adhésion a été accordée à la Hongrie en ce qui concerne le maintien des dispositions nationales restreignant les acquisitions de terres arables et des forêts par des étrangers.

Pour accroître la compétitivité du pays, le Premier ministre a annoncé une **réforme fiscale sur cinq ans, « les cent mesures »**, qui devrait être soumise au Parlement à l'automne. Il est prévu, notamment, de ramener à 20 % le taux maximal de TVA, contre 25 % actuellement, et d'accélérer le remboursement de cette taxe aux entreprises ; d'abaisser l'imposition de la tranche supérieure de revenus de 38 % à 36 % et d'alléger les cotisations sociales patronales, qui passeraient de 29 % aujourd'hui à 24 % en 2009. De nombreux abattements fiscaux sont prévus en faveur des entreprises.

Par ailleurs, la Hongrie a signé des accords de non double imposition et de protection des investissements dès le début des années quatre-vingt. Elle a ratifié la Convention de New York sur l'arbitrage international. Elle est membre du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements.

Dans le cadre d'un mouvement d'**accélération des privatisations**, de grandes opérations ont eu lieu ces derniers mois. Elles ont concerné Postabank, l'entreprise pétrolière MOL, Hungexpo, sans compter la vente des trois dernières fermes d'Etat. L'Etat envisage également la vente de ses actifs dans une cinquantaine de sociétés. En outre, des appels d'offres sont en cours, en particulier pour la société de télédiffusion hongroise, Antenna Hungaria, et pour l'Aéroport de Budapest. Il est prévu également d'externaliser le secteur ferroviaire, le Parlement devant être saisi d'un projet de loi visant à lancer la réforme des chemins de fer.

Autour des grandes multinationales présentes depuis longtemps dans le pays, les pouvoirs publics ont la volonté de **développer le tissu des petites et moyennes entreprises**. En dépit de leur nombre important (**27 000**), les PME sont, en effet, encore loin derrière les multinationales pour leur contribution à l'économie nationale.

Des mesures fiscales particulières sont prévues en leur faveur, notamment des déductions fiscales assises sur la valeur de leurs investissements et sur le nombre d'emplois créés. Des facilités de crédit leur sont également accordées.

Le thème des investissements directs étrangers est actuellement au centre des débats en Hongrie et donne lieu à une réflexion du Gouvernement, qui se mobilise pour améliorer la compétitivité de la Hongrie.

L'Agence hongroise de promotion des investissements, ITDH (Investment and Trade Development agency Hungary), impliquée dans un grand nombre de décisions d'investissements qui se traduisent par la création de 7 000 emplois, doit devenir le « guichet unique » pour tous les investissements supérieurs à 50 millions d'euros. L'Agence édite de nombreuses publications sur les possibilités d'aides et offre un appui individualisé aux investisseurs potentiels en facilitant la recherche de partenaires.

Une **intense activité internationale** est déployée par l'équipe gouvernementale : déplacements du Premier ministre en Europe et en Asie ; participation de ministres et de délégations hongroises à de nombreuses manifestations et séminaires européens centrés sur les investissements directs étrangers, notamment au colloque qui s'est tenu au Sénat, le 24 mars 2005, inaugurant l'année de l'économie hongroise en France ; signature d'un accord de coopération avec la Corée du Sud ; renforcement des relations avec les pays voisins, séminaire accueillant une cinquantaine de PME britanniques souhaitant créer des centres logistiques en Hongrie d'où elles peuvent desservir toute la région.

L'ambition de la Hongrie est d'accroître son rôle de plate-forme logistique au centre de l'Europe.

IV. UN POTENTIEL PROMETTEUR

La Hongrie est dotée d'un potentiel fort pour affronter la compétition et poursuivre sa transition économique. Sa situation géographique exceptionnelle, le haut niveau de formation de sa main-d'œuvre, des pôles de compétitivité mondiaux et largement ouverts aux investissements sont autant d'atouts dont témoigne le dynamisme de certaines régions.

A. LES ATOUTS DU PAYS

1. Une situation géographique centrale

Par sa situation géographique, au centre de l'Europe, la Hongrie a vocation à devenir une plate-forme logistique régionale pour les investisseurs étrangers. Cela vaut à la fois pour la pénétration de l'Europe orientale et centrale, mais aussi inversement pour l'accès à l'Europe des investisseurs des autres continents, américains (notamment General Motors, General Electric) ou asiatiques (l'Indien Satyam, les Japonais Asahi Glass et Bridgestone). Il est probable que la présence en Hongrie de toutes les grandes multinationales s'explique largement par cette caractéristique.

2. Des formations de haut niveau

La Hongrie est un pays de forte tradition scientifique.

Depuis sa création, le **prix Nobel** a été attribué à onze Hongrois, parmi lesquels le prix Nobel de médecine **Albert SZENT-GYÖRGYI**, découvreur de la vitamine C, les physiciens nucléaires **Leo SZILARD** (père de la bombe A avec **Enrico FERMI**) et **Ede TELLER** (inventeur de la bombe H), le mathématicien **Janos NEUMANN** (précurseur de l'informatique).

La Hongrie mise sur une **économie fondée sur la connaissance**. Grâce à un réseau important, et de très grande qualité, fait d'universités, de centres de recherche, d'établissements d'enseignement général et technique, les formations scientifiques et professionnelles de haut niveau qui sont dispensées permettent aux entreprises de disposer d'un personnel très qualifié, ce qui confère un avantage à la Hongrie par rapport à ses voisins.

Par ailleurs, la **formation linguistique**, constante de la politique des gouvernements successifs, a porté ses fruits : les Hongrois maîtrisent généralement deux ou trois langues étrangères, ce qui facilite les relations internationales, notamment avec les investisseurs étrangers. Budapest compte, entre autres, une université allemande, un centre universitaire européen anglophone, un lycée français, un lycée bilingue franco-hongrois, un lycée anglophone et une école primaire bilingue chinoise. Lors de l'entretien qu'ils ont accordé à notre délégation, le président, M. ROCKENBAUER, et les

membres du groupe d'amitié Hongrie-France se sont montrés favorables à l'enseignement des langues dès l'école primaire, même s'ils restent convaincus que les députés européens doivent s'exprimer dans leur langue maternelle.

3. Le créneau de productions à valeur ajoutée – recherche et développement

La Hongrie place son avenir non pas dans les entreprises à fort taux de main-d'œuvre, mais dans la recherche, les services, la logistique pour les entreprises à base régionale. La stratégie économique hongroise est fondée sur le développement d'activités incorporant de la valeur ajoutée, notamment dans les secteurs de l'électronique, des télécommunications, des biotechnologies.

Le pays a choisi de mettre l'accent sur les **activités de recherche et de développement**, avec en ligne de mire l'objectif fixé par l'Union européenne dans le cadre de la stratégie de Lisbonne d'atteindre, en 2010, des dépenses de recherche et développement à hauteur de 3 % du PIB, les deux tiers de ces financements devant être fournis par les entreprises.

Alors que les nouveaux Etats membres ont investi, en moyenne, 0,8 % de leur PIB dans la recherche et développement en 2003, la Hongrie se situe, avec la Slovaquie et la République tchèque, au-dessus de la moyenne régionale en 2003 (0,97 % du PIB) et affiche la plus importante augmentation dans l'effort d'investissement, soit plus 7,4 %. **La Hongrie centrale est une des régions à plus forte intensité de recherche et de développement de l'Union européenne**, avec la plus grande proportion de personnel dans ce secteur par rapport à la population active (2,35 % contre 1,54 % en moyenne chez les Quinze et 1,44 % dans l'Union élargie).

La Hongrie possède près de **2500 unités de recherche et développement qui emploient 24 000 personnes**. La plupart relèvent d'instituts universitaires, moins d'un tiers appartenant au secteur privé. Deux fondations ont une réputation internationale : **la fondation Bay Zoltan**, créée en 1993, qui comprend trois unités de recherche – biotechnologie, technologie et science matérielle, logistique et ingénierie de production – et **le Collegium** de Budapest, inspiré du modèle de Princeton, qui permet aux chercheurs en sciences humaines et sociales d'être temporairement libres de leurs obligations administratives et d'enseignement pour se consacrer exclusivement à la recherche.

Pour le moment, ce qui est vrai pour les autres nouveaux Etats membres, la part des entreprises dans le financement de ce secteur est encore insuffisante, puisqu'elle s'élevait à 36,7 % du PIB en 2003, contre 65 % chez les Quinze.

La science et la technologie ont été définies par les autorités comme un élément clé du développement de l'économie hongroise : un poste en recherche-développement génère près de deux emplois en aval. La

politique du Gouvernement vise à promouvoir la recherche-développement et l'innovation par la mise en place d'un cadre juridique favorable, d'une politique incitative attractive et d'outils permettant d'accroître l'implication des PME.

Un **fonds d'innovation** a été créé auquel contribuent les entreprises hongroises ne pouvant justifier d'activité de recherche et développement à hauteur de 0,25 % de leur chiffre d'affaires, pour renforcer l'infrastructure de recherche et de développement dans les entreprises, consentir des avantages fiscaux aux entreprises en proportion de leur effort de recherche et développement, encourager leur collaboration avec les universités et favoriser la création de centres régionaux d'excellence. Le fonds était doté d'environ 100 millions d'euros en 2004.

Parallèlement, une partie des fonds structurels est affectée à la recherche-développement et à l'innovation. Dans le cadre du **programme opérationnel « compétitivité des entreprises »**, des subventions sont accordées à trois types de mesures : le développement d'activités de recherche appliquée, l'amélioration des conditions de la recherche publique et le renforcement des capacités innovatrices des entreprises.

A l'heure actuelle, **une trentaine de multinationales ont établi des centres de recherche-développement en Hongrie** : General Electric dans les techniques d'éclairage et les équipements médicaux ; Sanofi-Chinoin, Astra, Teva, Akzo Nobel dans la pharmacie ; Ericsson, IBM Compaq, Nokia, Siemens, Motorola, Tata, T-Systems dans les télécommunications ; Audi, Volkswagen, Temic, Michelin, Knorr-Bremse, Mannesmann, Flextronics, Valéo dans l'industrie automobile ; Novartis dans l'agroalimentaire ; Unilever dans les produits chimiques ménagers et Zoltek dans les nouveaux matériaux.

Ces investissements vont croissant comme en témoignent, en particulier, l'ouverture récente d'une unité de développement de logiciels de l'Indien Satyam Computer Services et la décision d'IBM de créer 700 emplois. Astra Zeneca a investi 6,4 millions d'euros en 2004 dans son activité de recherche et développement en Hongrie, le centre de recherche hongrois du groupe étant le deuxième en importance, après celui du siège aux Etats-Unis. Sanofi-Aventis vient de décider d'investir 15 millions d'euros dans son centre de recherche et développement situé à Budapest, qui figure parmi les trois centres mondiaux que possède le groupe, les deux autres étant situés l'un aux Etats-Unis, l'autre en France.

Il existe par ailleurs **une dizaine d'infoparks** en Hongrie. Le principal d'entre eux est l'infopark de Budapest, établi en 1996 dans le but de développer les liens entre secteurs privé et public. Situé à proximité des universités Elte et Bute et de plusieurs multinationales de l'informatique et des télécommunications, le parc technologique Infopark de Budapest comprend une quarantaine de sociétés des secteurs des technologies de l'information et de l'informatique et emploie 2 300 personnes.

Enfin, **sept agences régionales de l'innovation** viennent d'être créées et **six centres d'excellence** ont été mis en place, qui bénéficieront des subventions de Bruxelles : trois centres concernent le domaine des sciences de la vie (dont l'un à Budapest, secteur génome humain-médecine). En ce qui concerne les trois autres centres, le premier (à Budapest) est axé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et sur les systèmes intelligents dans l'industrie automobile ; le deuxième (dans l'ouest du pays) opère dans le secteur des bois et forêts ; le troisième (à Miskolc) est consacré aux nanotechnologies.

B. LES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT

Après la chute du communisme, des pans entiers de l'industrie se sont effondrés, notamment dans l'industrie lourde. Mais, très rapidement, de nouveaux pôles industriels ont vu le jour. En outre, certains secteurs d'activité représentent aujourd'hui un potentiel considérable d'investissements du fait de la multitude de projets de modernisation et de construction liés à l'apport des fonds communautaires.

*** Le secteur automobile**

En quelques années, une véritable industrie automobile a surgi. Outre les deux constructeurs étrangers, principalement l'Allemand Audi, le plus important des investisseurs étrangers en Hongrie (1,3 milliard d'euros) et le Japonais Suzuki, **les équipementiers se sont fortement développés** : 13 des 30 premiers équipementiers mondiaux sont implantés dans le pays. Au total, 117 entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires total de 32 milliards d'euros en 2004 et représentent 28 000 emplois.

Les investissements directs étrangers dans le secteur automobile représentent plus de 20 milliards d'euros.

La Hongrie s'intègre dans le nouveau pôle émergent de l'industrie automobile comprenant également la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie. La production annuelle de la zone est de 1,4 million de véhicules, alors que le potentiel d'ici à la fin de la décennie est estimé à 3,5 millions.

Le potentiel en Hongrie est de 1,5 million de véhicules, alors que la production n'était que de 208 000 véhicules en 2004. Le marché a néanmoins enregistré le taux de croissance le plus élevé en Europe dans ce secteur en 2002 et en 2003 (plus 10 %).

En 2004, cinq grands groupes détenaient 71,4 % du marché hongrois des véhicules particuliers et utilitaires : Volkswagen AG (18,6 %), General Motors (17,7 %), Suzuki (14,7 %), PSA Peugeot Citroën (10,7 %) et Renault (9,7 %).

Le secteur des **véhicules industriels** est fortement stimulé par les chantiers de grands travaux d'infrastructures. En 2004, les ventes de camions de chantier ont progressé de 50 %, celles des tracteurs, de 30 %. Les professionnels français que la délégation de notre groupe interparlementaire a rencontrés ont souligné les mutations profondes du secteur des poids lourds, les grandes sociétés de transport routier étant appelées à se développer, tandis que les petites entreprises du secteur résisteraient de plus en plus difficilement aux coûts supplémentaires liés notamment à la mise en conformité des équipements anti-pollution exigés par les normes européennes. Les contrôles sont d'ailleurs renforcés à cet égard avec des amendes plus lourdes pour les pollueurs.

*** La pharmacie et la chimie**

L'industrie pharmaceutique hongroise compte désormais parmi les plus performantes du monde. En 2004, les exportations dans le domaine de la pharmacie ont augmenté de 39 % par rapport à l'année précédente et les importations, de 20 %. La Hongrie est devenue un **centre de fabrication de médicaments génériques**. Les plus grandes multinationales sont présentes (le groupe français Sanofi occupe la première place dans le secteur de la pharmacie, avec une part de marché de 10 %).

*** L'électronique - les nouvelles technologies de l'information et de la communication**

Ce grand pôle de compétitivité contribue pour plus de 10 % aux exportations du pays. Entre 2003 et 2004, ses exportations ont doublé et ses importations ont progressé de 27 %. Il comprend 470 entreprises, totalisant 1,7 milliard d'euros d'investissements et 105 000 emplois.

Ce secteur en expansion est appelé à connaître une croissance annuelle de 20 % jusqu'en 2007. Il s'agit d'un marché très concurrentiel et contrasté, qui a connu d'importantes mutations en dix ans. L'arrivée de l'informatique a donné naissance à de multiples petites sociétés aux pratiques plus ou moins vertueuses, qui ont progressivement disparu, cédant la place à de grandes sociétés, notamment américaines (Hewlett Packard, IBM, Accentur). Les entreprises qui ont investi dans le domaine du matériel informatique se tournent désormais vers le marché du service. De grandes activités de recherche se concentrent dans ce secteur.

*** L'environnement – infrastructures**

L'environnement est l'un des secteurs prioritaires d'utilisation des fonds communautaires versés à la Hongrie. C'est un domaine qui

présente un potentiel énorme d'investissements. Une vingtaine de projets régionaux ont été déposés, pour un total de 700 millions d'euros.

Le **traitement des eaux usées**, des déchets liquides et des déchets solides constitue un axe de développement considérable : la construction de la station d'épuration de Csepel constitue le plus gros projet dans le domaine de l'environnement cofinancé par l'Union dans les dix nouveaux Etats membres. D'un montant de 480 millions d'euros, il sera financé à hauteur de 65 % par les fonds de cohésion et 35 % par l'Etat hongrois et la municipalité de Budapest.

L'amélioration de la qualité de l'eau potable est un objectif prioritaire. Dans la capitale, le réseau d'alimentation en eau est à rénover totalement. En province, les systèmes municipaux d'assainissement ne touchent souvent qu'une fraction limitée de la population (un cinquième de la ville de Hatvan, à proximité de Budapest).

Par ailleurs, 176 millions d'euros devraient être consacrés en 2005 à des investissements dans une dizaine de projets régionaux de systèmes de **gestion des déchets**. Des centres de collecte doivent être créés pour le recyclage des déchets métalliques, conformément aux normes européennes, notamment dans l'industrie automobile.

Des projets d'investissements sont également en cours pour mettre en place des systèmes de chauffage thermal, notamment dans la ville de Boly, au sud de la Hongrie.

* Le secteur touristique

C'est un **domaine particulièrement porteur**. Le tourisme connaît un développement spectaculaire en Hongrie, comme dans tous les pays Europe centrale et orientale, en raison de l'attrait souvent nouveau qu'ils présentent pour les ressortissants des Quinze. Avec 2,9 millions de touristes en 2003, la Hongrie se classe au cinquième rang de ces pays, après la Pologne, la République tchèque, la Bulgarie et la Roumanie. Le secteur stratégique du tourisme bénéficie des programmes d'aides du Gouvernement hongrois et de l'Union européenne.

Le **tourisme thermal** occupe dans l'industrie touristique une place particulière et constitue un potentiel à lui seul. La Hongrie absorbe 20 % de la demande européenne de thermalisme sur trois sites principaux : Budapest, Heviz (près de Győr) et Hajduszoboszlo (région de Debrecen). Le développement de ce secteur constitue l'une des priorités du Gouvernement pour la période budgétaire 2007-2013. Un plan de rénovation des bains historiques est lancé, dans le cadre de la mise aux normes européennes. Soixante-sept établissements thermaux sont concernés, dans la capitale et en province. Un salon sur ce thème a été organisé.

Par ailleurs, plusieurs projets en cours devraient contribuer à faire de Budapest une place au centre d'une activité régionale :

- A l'époque communiste, la Hongrie était un centre d'exposition réputé pour l'ensemble des pays du bloc soviétique. Aujourd'hui, Budapest figure au neuvième rang mondial des villes accueillant des **congrès internationaux**, avec 64 congrès tenus en 2004. La construction d'un Centre de congrès d'une capacité de 5 000 visiteurs permettra de renforcer encore la capacité d'accueil de la capitale.

- L'agrandissement de **l'aéroport de Budapest** devrait favoriser les déplacements des visiteurs. En 2004, le trafic a connu une hausse de 28,6 %. La multiplication des vols *low cost* a contribué à cette augmentation significative. L'aéroport de Budapest, en concurrence avec ceux de Vienne et de Bratislava, représente un enjeu stratégique géographique.

*** Des secteurs stimulés par l'élan de modernisation**

Le secteur du **bâtiment et des travaux publics** est stimulé par l'abondance des projets de construction d'équipements environnementaux et de modernisation des infrastructures, projets cofinancés par l'Union européenne.

Vingt projets de construction de **routes** font partie du programme opérationnel de développement régional, pour un montant de 33 millions d'euros. Une multitude d'autres projets sont en cours, notamment la construction d'un **pont** sur le Danube au nord de la capitale, la création d'une quatrième ligne et la modernisation de la deuxième ligne de **métro** à Budapest, la construction de nouveaux tronçons **ferroviaires**. La restauration du centre de Budapest est également à l'ordre du jour, les bâtiments de la ville, surnommée « *La Belle au bois dormant* », n'ayant pas été rénovés depuis leur édification au milieu du XIXe siècle.

Il convient de souligner également la progression des performances du secteur de **l'assurance** (plus 15 % en 2004) et du secteur **bancaire** (plus 16 % en 2004). Les prêts représentent 63,5 % des actifs bancaires, contre 53,1 % au sein des Quinze, les prêts aux ménages affichant une hausse de 30 %. Avec une augmentation de 58,8 % des profits après impôts des banques, **la profitabilité du secteur bancaire hongrois se révèle très supérieure à celle de l'Union européenne.**

Le secteur de **l'énergie** connaît pour sa part d'importantes mutations avec l'ouverture du marché de l'électricité. La libéralisation du marché et la chute des monopoles régionaux devraient rendre la concurrence plus âpre et dynamiser le marché. Le développement des énergies renouvelables offre des perspectives nouvelles d'investissements.

Une réflexion est en cours sur l'unique **centrale nucléaire** du pays, située à Paks. L'Office national pour l'énergie atomique propose la

prolongation de quinze à vingt ans de la durée de vie de cette centrale de 2^{ème} génération dont les réacteurs devaient être arrêtés à partir de 2012. Le Parlement sera appelé à se prononcer à cet égard. Par ailleurs, la société MVM envisage l'extension de la centrale par l'adjonction de deux blocs aux quatre réacteurs existants. Une autre réflexion porte sur le devenir des combustibles usés et celui des déchets hautement radioactifs. Des recherches scientifiques s'orientent vers le massif du Mecsek, en Transdanubie du Sud.

C. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dotées d'une autonomie de gestion depuis les lois de 1990, les collectivités locales – départements et municipalités ayant le statut de département – définissent les politiques d'équipement, ainsi que les stratégies de développement local, notamment les mesures en faveur de l'investissement.

Les régions de l'ouest du pays connaissent une dynamique de développement plus rapide que celles de l'est, relativement atones.

Les administrations locales ne sont pas épargnées par la politique de rigueur budgétaire du pays. Comme les administrations centrales, elles sont incitées à réduire leurs effectifs de fonctionnaires et à procéder aux réformes nécessaires pour rationaliser l'offre, le financement et la planification des services publics. La mise en commun des ressources est encouragée.

La délégation de notre groupe interparlementaire s'est rendue dans la ville de **Veszprém**, située en Transdanubie centrale, l'une des régions les plus dynamiques et les plus innovantes du pays.

En attendant le vote d'une loi instituant la région comme collectivité locale, le département de Veszprém et les départements limitrophes de Komárom et Fejér se sont unis pour constituer une entité avec une présidence tournante. Pour M. **Csaba KUTI**, président du conseil général de Veszprém, qui a accordé un entretien à la délégation de notre groupe interparlementaire, il ne fait aucun doute que la région doit être l'unité déterminante pour le développement du pays, suivant le **modèle proposé voilà quelques années par Olivier GUICHARD**, ancien Ministre d'Etat chargé de l'aménagement du territoire et ancien Président du Conseil régional des Pays-de-la-Loire comprenant le département de Maine-et-Loire, lequel entretient depuis huit ans des liens étroits de coopération décentralisée avec Veszprém.

L'unité régionale constituée par les trois départements limitrophes est à même de soumettre des projets à la Commission européenne et de recevoir les aides communautaires. Au nombre des projets en voie de réalisation figure la construction d'égouts et le retraitement des eaux de la ville et de la région de Veszprém, dont le coût est estimé à 30 millions d'euros, financé à 74 % (22 millions d'euros) par le fonds de cohésion.

Après la fermeture des mines, la région s'est reconvertie en particulier dans les **industries mécaniques et chimiques, les productions agroalimentaires et viticoles**. Le **tourisme** est également une source de revenus non négligeable compte tenu de l'attrait du site et de la proximité du lac Balaton.

Pôle scientifique et économique de la région, le département de Veszprém occupe 5 % du territoire national, compte 300 000 habitants et emploie 3,5 % de la population active du pays. Doté d'un bon réseau routier et autoroutier, il contribue pour 2,9 % au PIB national et totalise 3 % de la production industrielle du pays, la part du secteur privé comptant pour 80 %. Les investissements directs étrangers avoisinent 5 % du total national : 659 entreprises étrangères provenant de vingt pays, dont une centaine de l'Union européenne, sont implantées dans le département de Veszprém, pour un montant d'investissements, en 2002, de 476 millions d'euros.

La vocation du département est d'être un **centre de connaissance et d'innovation**. Il compte l'une des universités les plus importantes du pays (9 500 étudiants) – avec une section de français – et trente-trois écoles professionnelles. L'activité de recherche et de développement emploie 2,3 % de l'effectif national dans ce secteur.

Ainsi que l'ont souligné M. **KOVACS Zoltan**, député-maire de Papa, localité voisine de Veszprém, et M. **CSABAI Tamas**, directeur de la chambre de commerce et d'industrie départementale, l'objectif du département est de poursuivre sa progression économique et de développer la compétitivité des entreprises.

V. DES RELATIONS RENFORCÉES ENTRE LA FRANCE ET LA HONGRIE

« Nos regards attentifs tournés vers Paris... »

Janos BACSANYI (1763-1845)

Lors de l'entretien qu'il a accordé à notre délégation, M. Zoltan ROCKENBAUER, président du groupe interparlementaire hongrois, s'est félicité des progrès des relations franco-hongroises au cours des quinze dernières années, sur les plans tant politique que culturel et économique, et a émis le vœu que ces liens se renforcent encore, dans l'amitié et l'estime réciproque.

A. DES RELATIONS POLITIQUES ANCIENNES ET EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

La Hongrie a des liens anciens avec la France : mariage de princesses françaises avec des rois hongrois, dynastie hongroise des Anjou, soutien de Louis XIV lors de la guerre d'indépendance menée par **Ferenc RAKOCZI** en 1705-1711, accueil des réfugiés hongrois et soutien à **Lajos KOSSUTH** lors de la révolution de 1848. Les aléas de l'histoire ont distendu ces liens, en particulier l'occupation turque, la domination des Habsbourg et la signature, en 1920, du traité de Trianon par lequel la Hongrie a été amputée des deux tiers de son territoire. Après soixante-dix ans d'indifférence réciproque, la chute du régime communiste en 1990 a ouvert une nouvelle page dans l'histoire de nos relations bilatérales.

Le **soutien constant de la France au double élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne** a été tout particulièrement apprécié par les autorités hongroises. M. Zoltan ROCKENBAUER a également mis l'accent sur les collaborations bilatérales engagées au sein des instances telles que l'Union interparlementaire, l'UIP, et les assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe.

La Hongrie, qui a des relations de proximité avec l'Allemagne et l'Autriche, voit désormais dans la **France un partenaire lui permettant de diversifier et d'élargir ses relations au sein de l'Europe**. L'intérêt de la France pour la Hongrie a rencontré un écho favorable à Budapest et les échanges de visites se sont multipliés, de façon particulièrement marquée depuis 1997, année de la première visite officielle du Président de la République.

Ces trois dernières années, le rythme de ces échanges au plus haut niveau n'a pas faibli : en 2002, ce furent les déplacements à Budapest de la Ministre déléguée aux affaires européennes, puis du Ministre des affaires

étrangères, suivis d'une visite à Paris du Premier ministre hongrois. En 2003, se sont rendus à Budapest la Ministre déléguée aux affaires européennes, le Garde des sceaux, ainsi que le Ministre de l'agriculture ; sont venus en France le Premier ministre hongrois, la Présidente et la Vice-Présidente du Parlement hongrois.

En février **2004**, lors de sa visite officielle à Budapest, le Président **Jacques CHIRAC** a mis l'accent sur les excellentes relations politiques franco-hongroises. Il a souligné l'unité de vues entre nos deux pays sur toutes les grandes questions et a déclaré que le partenariat entre la Hongrie et la France servait l'ambition européenne. L'initiative de Jacques CHIRAC relative à une **bibliothèque numérique européenne** a été vivement saluée par les autorités hongroises. La France examinera avec intérêt tous les arguments précis que la Hongrie avancerait pour soutenir sa candidature à l'accueil de « **l'Institut européen de technologie** ».

Toujours en 2004, se sont également rendus en Hongrie le Ministre de la justice, le Président de l'Assemblée nationale, le Ministre de l'équipement, le Ministre de la défense, le Président de la Cour des comptes et le Ministre de l'économie et des finances.

Le début de l'année **2005** a été marqué par la visite de M. **Dominique BUSSEREAU**, Ministre de l'agriculture et de la pêche, de M. **Frédéric de SAINT-SERNIN**, alors Secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, et de plusieurs visites de M. **Patrick DEVEDJIAN**, alors Ministre délégué à l'industrie. Tout dernièrement, Mme **Catherine COLONNA**, Ministre déléguée aux affaires européennes, a été reçue par le Premier ministre, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre des affaires européennes hongrois, et a inauguré de nouvelles installations Sanofi-Aventis avec le Ministre de l'économie et des transports, M. **Janos KOKA**.

B. DES COOPÉRATIONS SECTORIELLES DYNAMIQUES

La coopération franco-hongroise est particulièrement dynamique en matière militaire, d'affaires intérieures, scientifique, technique, ainsi que sur le plan de la formation, notamment dans les domaines de l'administration et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le domaine **militaire**, le niveau de ses activités place la France en quatrième position derrière les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche, et à égalité avec le Royaume-Uni. En 2003, la France a mené une trentaine d'actions de coopération, allant de la réflexion stratégique aux entraînements communs.

La coopération est également dense en matière d'**affaires intérieures** – police, sécurité et protection civile, questions juridiques et administratives. La sécurité aux frontières demeure cette année un volet essentiel de la coopération franco-hongroise, pour préparer l'entrée de la Hongrie dans l'espace Schengen.

Sur le plan **scientifique**, un programme d'actions intégrées, dit programme Balaton, permet chaque année à plus de soixante équipes scientifiques des deux pays de mener des recherches conjointes débouchant sur des publications, des programmes européens, des thèses, ou une valorisation industrielle.

La coopération franco-hongroise a privilégié la **préparation de la Hongrie à l'adhésion**. La France a ainsi participé à seize jumelages institutionnels Phare en Hongrie depuis 1998, dont onze en tant que chef de file, mobilisant sept conseillers de pré-adhésion. Par ailleurs, la France a envoyé à Budapest, en février 2003, un assistant technique auprès du Secrétaire d'Etat au plan national de développement. L'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne permet d'envisager des projets « tremplins » vers les Etats voisins candidats.

M. ROCKENBAUER s'est félicité en particulier du soutien **technique** remarquable apporté dans la phase de pré-adhésion par l'association **Initiative France-Hongrie**, émanation du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du Ministère des affaires étrangères, rappelant le rôle considérable que cette association a joué dans la formation des fonctionnaires, la coopération décentralisée et des formations universitaires correspondant aux attentes des investisseurs français et des milieux économiques en général.

En outre, des actions de coopération spécifiques sont menées en matière de **formation administrative** ou de gestion, notamment dans le secteur de l'audiovisuel, ainsi qu'avec l'armée, la police et le ministère des finances. Une formation est envisagée par l'Ambassade de France, en collaboration avec l'**Institut français de Budapest**, à la préparation aux concours communautaires en faveur des agents publics hongrois.

Par ailleurs, à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée effective de la Hongrie dans l'Union européenne, un cycle de quatre **conférences** a été organisé par l'Ambassade de France à l'Institut français de Budapest, intitulé « **L'Union européenne élargie – les grands défis** ». Cette manifestation, qui s'est déroulée en présence de personnalités hongroises et françaises et a attiré plus de 250 participants, est le fruit d'une collaboration entre le ministère hongrois des affaires européennes, le Centre des études européennes de Strasbourg et le service de coopération technique de l'Ambassade de France.

Un accord de coopération a été signé dans le domaine des **technologies de l'information, de la communication** et de la sécurité des réseaux, prévoyant notamment l'organisation de séminaires thématiques, en particulier sur le système d'archivage français, qui jouit d'une excellente réputation.

C. UNE IMPLANTATION CULTURELLE SOLIDE

Une **affinité culturelle** unit de longue date la France et la Hongrie. L'implantation culturelle de la France en Hongrie est ancienne. **La France a exercé une profonde attraction sur des générations d'artistes hongrois**, poètes (**ADY, BACSANYI, JOZSEF, ILLYES**), romanciers (**KOSZTOLANYI**), peintres (**MUNKASSY, RIPPL-RONAY**) ou photographes (**BRASSAI, KERTESZ**).

Si les liens se sont quelque peu distendus pendant la période communiste, les échanges culturels ont maintenant repris, et avec intensité. La Hongrie est le pays d'Europe centrale auquel la France consacre depuis plusieurs années l'enveloppe financière par habitant la plus importante dans ce domaine.

La présence française repose sur plusieurs institutions :

Outre l'action soutenue qu'il mène dans le domaine de la coopération, l'**Institut français de Budapest**, ouvert en 1992, contribue de manière très active aux relations culturelles franco-hongroises et au développement de la francophonie en Hongrie. Fort d'un effectif de 75 personnes, l'Institut français reçoit près de 400 visiteurs par jour. Son action culturelle – expositions, films, concerts, conférences, cours de langue, fêtes populaires – est très appréciée des Hongrois, qui aspirent à la diversité culturelle rompant avec le tropisme anglo-saxon. Une bonne illustration a été offerte par les saisons culturelles « Magyart » en France, en 2001, et « Franciart » en Hongrie, en 2003, comme on a pu le mesurer dans le précédent rapport de mars 2003 de la délégation du groupe interparlementaire.

Le public hongrois a réservé un **accueil enthousiaste** aux expositions qui ont été consacrées à Claude MONET, Jules VERNE – le seul auteur étranger dont le nom a été traduit en hongrois « **Gyula Verne** » –, ou encore à « Paris vu du Ciel ». De même, la grande exposition de peinture française « Ombres et lumières » annoncée par le Président de la République et inaugurée en décembre dernier par le Ministre de la culture et de la communication a rencontré un vif succès. Parmi ses projets, l'Institut français envisage une grande manifestation sur le thème du cheval, autour du livre de **Yann Arthus BERTRAND** et du Cadre noir de Saumur, qui devrait recueillir l'adhésion des Hongrois, peuple de cavaliers. Un concours de photographies sur les deux villes de Lyon et Budapest est également envisagé.

Le développement de la francophonie passe aussi par la présence française dans le système éducatif.

Construit avec le soutien du Sénat, en particulier du Président **Christian PONCELET** et de notre groupe interparlementaire, le **lycée français Gustave EIFFEL de Budapest**, inauguré pour la rentrée scolaire

2002, scolarise aujourd'hui 610 élèves, dont 30 % de Hongrois, 65 % de Français et binationaux et 5 % d'étrangers tiers. Les effectifs progressent d'année en année. Notre délégation a pu visiter les superbes locaux, assortis de nombreuses installations sportives, ainsi que la nouvelle médiathèque, centre de ressources pour l'apprentissage des langues et pour la recherche documentaire. Notre délégation s'est félicitée du bon fonctionnement de l'établissement qui donne satisfaction à tous.

Au lycée français viennent s'ajouter cinq lycées bilingues francophones, onze sections bilingues concernant plus de 1000 élèves ouvertes dans les lycées, de nombreuses filières universitaires francophones, relayées par un programme de bourses d'études en France particulièrement dynamique, la Fondation franco-hongroise pour la Jeunesse. En outre, cinq Alliances françaises sont implantées dans les principales villes de province – Debrecen, Győr, Miskolc, Pécs, Szeged. Le Premier ministre hongrois a annoncé, à l'occasion de la visite officielle du Président de la République française en février dernier, la création d'un **Institut universitaire francophone** à Budapest.

Grâce à ce fort engagement institutionnel, **la langue française demeure la troisième langue étrangère enseignée en Hongrie**, bien que loin derrière l'anglais et l'allemand. Le renforcement de la présence économique de la France en Hongrie confère un nouvel attrait à l'apprentissage du français, en particulier chez les jeunes, ainsi que l'a souligné M. ROCKENBAUER. On recense actuellement 50 000 apprenants au total.

D. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES : UNE CONVERGENCE D'INTÉRÊTS

Après avoir connu une forte évolution au cours des dix dernières années, en termes aussi bien d'échanges commerciaux que d'investissements directs, les relations économiques franco-hongroises marquent un ralentissement. Le niveau modeste des exportations est partiellement compensé par un stock significatif d'investissements directs français. Les opportunités offertes par les fonds européens ouvrent des perspectives nouvelles aux entreprises françaises et, en particulier, aux PME. Des actions pour inciter ces dernières à investir sur le marché hongrois sont menées tant par le ministère délégué au commerce extérieur que par les pouvoirs publics hongrois, soucieux de développer la compétitivité de l'économie hongroise.

1. L'année de l'économie hongroise en France

C'est l'objectif de relance de la dynamique des échanges franco-hongrois qui a présidé à l'organisation en **2005 de l'année de l'économie hongroise en France**, sur l'initiative conjointe des autorités hongroises et du Président Jacques CHIRAC lors de sa visite à Budapest, en février 2004.

Marquant l'inauguration de cet événement, le **colloque économique organisé par le Sénat**, le 24 mars 2005, en partenariat avec Ubifrance – Agence française pour le développement international des entreprises –, en présence de plusieurs membres des gouvernements hongrois et français, a réuni plus de deux cents participants des deux pays. A cette occasion, le ministre hongrois de l'économie et des transports, M. Janos KOKA, et le représentant spécial du Premier ministre de Hongrie, M. Peter MEDGYESSY, ont réaffirmé l'importance du partenariat franco-hongrois et souligné le prix que les autorités hongroises attachent à la réussite de cette première campagne de promotion économique à l'étranger, qui ouvre une nouvelle phase dans les relations économiques entre nos deux pays. *(Les actes de ce colloque sont consultables sur www.senat.fr/international/colloques.html).*

Cette année économique apparaît prioritairement comme l'occasion d'une mise en relation des entreprises françaises susceptibles d'investir sur le marché hongrois avec les administrations et les opérateurs locaux. Sont programmées tout au long de l'année, dans onze régions de France, une quarantaine d'opérations (expositions, salons, conférences, rencontres professionnelles) dont certaines, majeures, sont marquées par la présence de ministres et secrétaires d'Etat hongrois, notamment en Champagne-Ardenne et à La Baule. La Hongrie était l'invitée d'honneur du Salon mondial Mahana du tourisme à Lyon. Elle sera également invitée d'honneur du Salon Pollutec 2005, qui se tiendra à Paris au début du mois de décembre. Organisé avec le concours de l'ITDH, l'Agence hongroise de promotion des investissements, un forum d'affaires se tiendra à Budapest en novembre, avec la participation des entreprises françaises implantées en Hongrie. *(Voir annexe 2.)*

M. Patrick DEVEDJIAN, alors Ministre délégué à l'industrie, a conduit en Hongrie une délégation d'une vingtaine d'industriels français qui suivent des projets dans les secteurs des transports, de l'environnement et des technologies de l'information et de la communication.

2. Des exportations modestes

Au cours des dix dernières années, les échanges commerciaux entre la Hongrie et la France ont été multipliés par 4,6, passant de 0,886 milliard d'euros à 4,144 milliards d'euros. **La Hongrie est le deuxième partenaire commercial de la France dans le groupe des dix nouveaux Etats membres.**

Au cours des cinq dernières années, les échanges commerciaux entre les deux pays ont augmenté de 2,8 % en moyenne annuelle, avec toutefois un solde déficitaire pour la France. En 2004, la **Hongrie était le 31^{ème} client de la France** – les ventes françaises à la Hongrie ayant totalisé un peu plus de 2 milliards d'euros – et son **30^{ème} fournisseur**, avec un montant total d'achats hongrois de 2,135 milliards d'euros.

La France est le 4^{ème} client de la Hongrie et son 6^{ème} fournisseur. Elle occupe une part de marché de 4,6 %, derrière l'Allemagne (29,2 %), l'Italie (8,3 %), l'Autriche (5,7 %), la Russie (5,5 %) et la Chine (4,9 %).

La croissance de nos exportations est beaucoup plus faible que celle des achats hongrois à l'étranger, qui ont progressé au rythme de 17 % en moyenne au cours des cinq dernières années. Dans le domaine agroalimentaire, par exemple, nos ventes à la Hongrie ne représentent que 3 % des importations hongroises. L'ensemble des investissements français dans ce secteur représente 14 % du total du stock français.

Trois secteurs dominent les exportations françaises vers la Hongrie : les industries chimiques, la pharmacie et les produits cosmétiques (30 %), la mécanique et les transports (28 %), les équipements et composants électriques et électroniques (22 %). Au total, sur les 5 088 entreprises françaises exportatrices recensées vers la Hongrie en 2004, les 90 premières, soit **moins de 2 %, représentaient à elles seules 70 % des exportations françaises vers la Hongrie.**

Les importations en provenance de Hongrie concernent principalement les équipements électriques et électroniques (33 %), les biens de consommation dont les équipements domestiques (32 %), les produits chimiques et métalliques, et les métaux (24 %).

La faiblesse de nos exportations est partiellement compensée par la présence des investisseurs français.

3. Les investissements directs : la France est désormais le 5^{ème} investisseur étranger en Hongrie

Les entreprises françaises ont d'emblée été très présentes dans le processus de privatisation de l'économie hongroise, au point de représenter en 1994 l'une des premières sources d'investissements directs étrangers en Hongrie. De 1990 à 1997, 43 entreprises hongroises ont été privatisées pour le compte des investisseurs français. La France a ainsi occupé le troisième rang des investisseurs étrangers dans ce pays et ce sont les investissements réalisés entre 1991 et 1996 qui constituent encore aujourd'hui le socle de nos implantations hongroises.

Depuis quelques années, le **flux des investissements directs français en Hongrie s'est fortement ralenti**, et la France est désormais au cinquième rang des investisseurs étrangers en Hongrie. Si les investisseurs présents poursuivent leurs investissements et si de nombreux projets nouveaux sont portés par la dynamique de la modernisation économique du pays, il convient néanmoins de **renforcer la présence des entreprises françaises, en particulier des PME**, afin d'améliorer la position économique de la France en Hongrie par rapport à celle de ses voisins, notamment allemands.

a) Un stock d'investissements significatifs

En 2003, **355 entreprises françaises** étaient implantées dans le pays, employant 57 000 salariés (plus 1,6 % par rapport à 2002), dont 271 expatriés. Pendant la même période, elles ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 7,5 milliards d'euros (plus 9,3 % par rapport à 2002).

Cinquième investisseur étranger en Hongrie, avec un stock de 3,5 milliards d'euros d'investissements, soit 8,4 % du stock global d'investissements directs étrangers en Hongrie, la France est devancée par l'Allemagne (34 %), les Pays-Bas (15 %), l'Autriche (11 %) et les Etats-Unis (9 %).

L'Allemagne est de loin le premier investisseur en Hongrie. L'ensemble cumulé des trois premiers investissements allemands, qui sont également les trois premiers investissements étrangers dans ce pays (E.ON-Rhurgas, Deutsche Telekom, Audi), dépasse, avec 4,1 milliards d'euros, le total du stock consolidé de l'ensemble des sociétés françaises installées dans le pays. Néanmoins, 4 entreprises françaises figurent parmi les 25 premiers investisseurs étrangers en Hongrie : Auchan, Gaz de France, Sanofi-Aventis, EDF.

b) Des investissements concentrés à Budapest et dans le nord-ouest du pays

Les trois quarts des investissements directs français en Hongrie sont concentrés dans la capitale et le département de Pest (chef-lieu Budapest). La proportion passe à 86,9 % si l'on englobe la région nord-ouest du pays.

c) Des stratégies de présence dans un espace « régional »

Les investissements français ont le plus souvent été le fait de grandes entreprises qui recherchaient une implantation locale, mais qui souhaitaient aussi pouvoir servir le marché régional des Balkans, soit 130 millions d'habitants.

Très peu de sociétés françaises se sont installées en Hongrie afin d'y délocaliser leurs activités. La hausse très rapide des salaires à partir du milieu des années quatre-vingt-dix a fortement réduit l'intérêt des délocalisations pour les industries à fort taux de main-d'œuvre. Les entreprises françaises tendent à réinvestir sur place une partie de leurs bénéfices.

Nombreux sont les investissements français réalisés en Hongrie qui ont une vocation régionale. Plusieurs sociétés françaises implantées en Hongrie restructurent leurs activités régionales autour des investissements hongrois et créent en Hongrie des centres régionaux à destination des Balkans. C'est notamment le cas de Renault, de Schneider et, bientôt, de Michelin.

d) Les nouvelles privatisations

Les entreprises françaises manifestent très activement leur intérêt pour les nouvelles opérations de privatisations qui sont en cours ou envisagées par l'Etat.

e) Une présence française bien ancrée

La présence française est concentrée en particulier dans les secteurs des services (grande distribution, hôtellerie), de la pharmacie, de la production agroalimentaire, de l'énergie, de l'automobile, ainsi que ceux de l'environnement et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

* Le secteur des **services** concentre 30 % du stock des investissements français en Hongrie.

Les **distributeurs** Cora, Match, Auchan, Bricostore, Decathlon, occupent une position dominante en Hongrie. Auchan réalise 80 millions d'euros d'investissements par an depuis cinq ans. Cora, Auchan et Bricostore possèdent 20 hypermarchés sur les 70 existant dans le pays. La société Klépierre, filiale de BNP-Paribas, a racheté en 2004, 12 centres commerciaux, pour un montant d'investissements de 290 millions d'euros.

Dans l'**hôtellerie**, Accor est la première chaîne hôtelière étrangère en Hongrie, avec un chiffre d'affaires estimé à 100 millions d'euros en 2004 et un effectif de 1 500 personnes, dont quatre expatriés. Outre ses 20 hôtels en Hongrie, dont 14 à Budapest – Etap, Novotel, Mercure, Ibis, Sofitel –, la chaîne est propriétaire et gestionnaire de l'actuel Palais des Congrès de Budapest et développe une activité de traiteur pour les compagnies aériennes. Dans ce marché en pleine expansion, Accor poursuit une politique active d'investissements.

* L'industrie **pharmaceutique et chimique** représente 14 % du stock des investissements français en Hongrie, avec les positions dominantes de Sanofi-Aventis, Servier-Egis et Ceva. Deux des trois premiers laboratoires pharmaceutiques hongrois ont été rachetés par Sanofi-Aventis et par Servier.

Le groupe pharmaceutique Sanofi a choisi la Hongrie, à la pointe pour les sciences du vivant, pour sa troisième implantation mondiale, après la France et les Etats-Unis. Il emploie 2 300 personnes – dont 300 chercheurs –, occupe la première place du marché hongrois dans son secteur et exporte 60 % de sa production. L'entreprise, qui réalise en Hongrie un chiffre d'affaires global de 400 millions d'euros, a inauguré une nouvelle usine de production de **médicaments génériques** représentant un investissement de 44 millions d'euros, et projette la création d'un nouveau laboratoire de recherche et développement, pour un investissement de 15 millions d'euros.

* Dans le domaine **agroalimentaire**, où les investissements français totalisent 13,8 % du stock français total, Danone occupe 33 % du marché des produits laitiers, avec deux usines de production dans le pays, et plus de 50 %

du marché des biscuits, avec également deux sites. Bonduelle détient 60 % du marché des conserves de légumes, Bongrain, 30 % du marché du fromage, à partir de quatre usines. Plusieurs petites et moyennes entreprises sont également présentes dans ce domaine : Royal-Croissant, Croque-Bourgogne, César Kft.

* Les entreprises françaises du secteur de **l'énergie** ont réalisé des investissements significatifs en Hongrie au cours des dix dernières années, et représentent 10 % du stock des investissements français. Elles sont néanmoins loin derrière les sociétés allemandes qui ont une position quasi monopolistique sur le marché hongrois du gaz depuis qu'elles ont remporté la privatisation de la branche gaz de la société MOL.

Gaz de France réalise néanmoins 24 % des ventes de gaz naturel sur le marché hongrois à travers ses deux filiales, qui emploient au total près de 1 300 salariés et ont enregistré un chiffre d'affaires global de près de 370 millions d'euros en 2003.

La société de distribution d'EDF compte 2 000 salariés et livre 740 000 clients. En 2003, son chiffre d'affaires s'est élevé à 260 millions d'euros.

Le groupe Veolia a racheté en 2001 la société Prometheus, chargée de l'exploitation des réseaux de chaleur et de chauffage urbain à Budapest. Leader dans son domaine, elle emploie 567 salariés.

Electrabel et Suez détiennent une part majoritaire dans la centrale de Dunamenti, la plus importante après la centrale nucléaire de Paks.

S'agissant de l'énergie **nucléaire**, la construction d'un dépôt de déchets a été confiée à la société GEC Alsthom en 1993. Par ailleurs, l'entretien de la centrale de Paks est assurée à ce jour par une équipe d'une soixantaine de salariés de la société Schneider.

* Dans le secteur **automobile**, les trois grands constructeurs français occupent en Hongrie une part de marché de 20 % (40 000 véhicules vendus sur un marché de 208 000 voitures en 2004).

Peugeot est le premier exportateur français en Hongrie, avec un peu plus de 100 millions d'euros de ventes.

Renault Véhicules Industriels est le 2^{ème} fournisseur sur le marché des camions de chantier.

Citroën, pour sa part, représente 3,6 % du marché des véhicules particuliers et 6,1 % de celui des véhicules utilitaires.

Les industries **mécaniques** comptent pour 6,5 % dans le stock français des investissements étrangers en Hongrie.

Le fabricant de **pneumatiques** Michelin détient 40 % du marché hongrois et annonce 60 millions d'investissements dans ses unités en Hongrie.

Les équipementiers, Le Bélier et Valéo, occupent des positions dominantes dans leur sphère d'activité. Le Bélier, spécialiste en composants aluminium, emploie 1 300 personnes et possède deux sites en Hongrie.

Valéo, groupe industriel classé dans les dix premiers équipementiers mondiaux, a choisi la Hongrie comme site d'implantation stratégique pour approvisionner en composants électroniques de nombreux constructeurs automobiles et de poids lourds sur les marchés d'Europe centrale et orientale. Son chiffre d'affaires est en progression (800 milliards d'euros en 2003, contre 733 milliards d'euros en 2001). Notre délégation a pu visiter son site prestigieux de Veszprém. Dans cette unité de 10 000 mètres carrés, construite en 2000, où les techniques de production sont entièrement automatisées ou semi-automatisées, un million de pièces sont produites chaque mois. Valéo emploie huit cents personnes, dont deux expatriés seulement, le directeur général étant lui-même hongrois. En 2006, le renforcement de l'activité de recherche et de développement, qui occupe d'ores et déjà quarante ingénieurs et techniciens hongrois, constituera la priorité du site, favorisée par la proximité des universités de Veszprém et de Budapest, ainsi que de celle de l'école technique de Győr.

* Les entreprises françaises sont très impliquées dans le domaine de **l'environnement**, qui constitue l'un des secteurs prioritaires du plan national de développement et bénéficie de soutiens communautaires importants.

S'agissant des opérations de construction et de rénovation des infrastructures, notamment autoroutières et ferroviaires, les sociétés du **bâtiment et des travaux publics et de génie-civil** telles que Bouygues, Colas, Sade, Vinci, ont signé des contrats d'un montant total supérieur à 500 millions d'euros. De même, trois entreprises françaises, Sagem, Matra et Cegelec, ont emporté des contrats d'un montant total de 50 millions d'euros pour l'électrification et la signalisation de la ligne 2 du métro de Budapest en 2004.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics représente 10,4 % du stock des investissements français. Le plan d'action commerciale 2004-2006 présenté par le ministère français délégué au commerce extérieur, en février 2004, a entraîné une réelle mobilisation des partenaires du commerce extérieur et des entreprises : 48 actions ont été menées en 2004, sur l'initiative des différents partenaires. Plusieurs sociétés françaises s'intéressent aux nombreuses opérations en cours ou en projet, parmi lesquelles la création d'une quatrième ligne de métro à Budapest et la fourniture de nouveaux matériels roulants à l'opérateur de chemins de fer hongrois.

En matière d'**équipements et de services liés à l'environnement**, les groupes Suez-environnement et Veolia-environnement sont très présents. Veolia-environnement détient 94 % de la régie municipale de l'eau de Szeged et assure le traitement des eaux usées, ainsi que l'alimentation en eau de la ville. Sa filiale Onyx est engagée dans la gestion des déchets des villes de Pécs et de Székesfehérvár et l'incinération de déchets dangereux à Dorog. La Compagnie générale des eaux et Suez participent à un consortium pour la

rénovation du réseau d'alimentation en eau de Budapest. En outre, le projet de station de traitement des eaux usées de Csepel, près de Budapest, retient l'attention des professionnels.

Dans le **secteur touristique**, la société lyonnaise GL Events, spécialisée dans la logistique événementielle, a remporté la privatisation de la société hongroise Hungexpo, propriétaire et gestionnaire du parc des expositions de Budapest (38 hectares et 80 000 mètres carrés de bâtiments), parc dont elle détient désormais 77 %. L'investissement total devrait être supérieur à 50 millions d'euros. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de développement international du groupe en matière de gestion d'espace. Il s'agit pour GL Events de promouvoir cette installation pour faire en sorte qu'elle se situe au niveau des grands parcs d'exposition mondiaux susceptibles d'accueillir des événements rassemblant jusqu'à 7 000 congressistes.

* Sur le marché hongrois des **technologies de l'information et de la communication**, marché très contrasté et aux évolutions rapides, les sociétés françaises d'implantation récente sont soumises à la concurrence très vive d'autres entreprises étrangères, notamment américaines, installées de longue date sur le sol hongrois, et avec lesquelles l'administration hongroise a pris l'habitude de travailler, sans compter la compétition avec les réseaux *free lance* parallèles.

La société Cap Gemini, implantée en Hongrie en 2001, a fait le choix de s'investir surtout les télécommunications, secteur où elle jouit d'une expertise reconnue en Hongrie. Sur ce marché qui est appelé à connaître une progression annuelle de l'ordre de 30 % dans les prochaines années, ses principaux clients sont MATAV (le France Télécom local), T Mobil et Pannon, spécialisés dans le domaine de la téléphonie mobile. Tout en conservant également ses activités en direction du secteur public, l'entreprise est également impliquée dans les domaines de l'équipement automobile et de l'énergie. Avec un chiffre d'affaires de 5,3 millions d'euros en 2004, elle prévoit d'augmenter ses effectifs, qui passeraient de 57 à 77 personnes en 2005.

Les sociétés d'implantation plus ancienne sont bien ancrées dans le secteur. Elles s'inscrivent dans une double dynamique de développement local et de pénétration des marchés d'Europe centrale et orientale. Outre EADS, Thales, Money Line, TDF, il s'agit notamment des entreprises suivantes :

Alcatel, installée en Hongrie fin 1989, emploie aujourd'hui 37 personnes et a réalisé dans ce pays un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros en 2003. L'entreprise intervient dans la fourniture de matériels d'infrastructures et d'équipements destinés à la signalisation et aux gares, pour des clients tels que MAV (l'équivalent de la SNCF) ou BKV (l'équivalent de la RATP). Depuis janvier 2005, Alcatel Hungaria est intégrée dans un réseau régional avec regroupement des activités par spécialités.

Bull Hungaria, créée en 1990, emploie 50 personnes et a réalisé, en 2003, un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros, dont 80 % dans le secteur

public (l'office national des statistiques, la police des frontières, l'administration des douanes et des services fiscaux). L'entreprise, spécialisée dans les logiciels comme dans le matériel, intervient, depuis janvier 2005, sur le marché des entreprises privées.

Oberthur est le premier fournisseur de cartes à puce en Hongrie. Installée dans le pays en 1999, l'entreprise emploie 30 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros. Elle s'insère dans une stratégie régionale, ses clients se répartissant dans quatorze pays autour de la Hongrie.

Sagem, implantée en Hongrie depuis 1987, a réalisé, en 2003, un chiffre d'affaires de 2,8 millions d'euros. Active notamment dans les infrastructures de télécommunications, les équipements pour autoroutes et les terminaux de téléphonie mobile, l'entreprise jouit d'une très forte notoriété en Hongrie. En 2001, elle a repris à Győr une activité de production de Fax, rachetée à Philips, qui emploie 600 personnes. Très impliquée dans les projets de modernisation des infrastructures du pays, elle a remporté le contrat pour la fourniture d'équipements autoroutiers avec des systèmes intégrés qu'elle est la seule à offrir à ce jour en Hongrie.

* En matière d'**innovation**, dans les domaines des sciences et des technologies, la coopération franco-hongroise existe depuis 1996. La France se situe au deuxième rang, après les Etats-Unis, avec quarante-cinq projets.

Le projet de création d'un centre de recherche et de développement franco-hongrois à Szeged, spécialisé dans le domaine des **biotechnologies végétales**, est à l'étude.

Par ailleurs, il est envisagé de développer les liens entre les industriels français et l'université hongroise, à l'image des accords existant, par exemple, entre les universités hongroises et l'entreprise allemande Siemens ou la société finlandaise Nokia.

La Hongrie est invitée d'honneur au Salon de la recherche et de l'innovation à Paris.

4. De nouvelles perspectives d'investissements pour les PME

Toutes les grandes entreprises françaises sont présentes en Hongrie. Celles qui n'ont pas pris position dans le pays à la faveur des privatisations éprouvent désormais de grandes difficultés à rentrer sur le marché hongrois. Le flux des investissements français s'est ralenti, ce que soulignent régulièrement les pouvoirs publics hongrois.

Pourtant, les **petites et moyennes entreprises** sont encore très loin d'avoir pénétré le marché hongrois. Elles ne représentent que **10 % à 15 % des 355 entreprises françaises implantées en Hongrie**, alors que les opportunités dont elles disposent sont multipliées, du fait qu'elles sont fournisseurs d'entreprises elles-mêmes déjà implantées.

Lors des différents entretiens qu'elles ont accordés à notre délégation, toutes les personnalités hongroises que nous avons rencontrées ont exprimé **une forte attente à l'égard des entreprises françaises**, afin que ces dernières se mobilisent davantage en direction de la Hongrie. M. Tamas CSABAI, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Veszprém, a émis le souhait que les entreprises françaises n'investissent pas seulement dans des activités ne présentant aucun risque, comme le secteur du traitement des ordures ménagères ou celui de l'énergie, mais qu'elles s'intéressent également aux **marchés plus concurrentiels**.

Au-delà de la création d'emplois, **l'objectif des pouvoirs publics hongrois est de diversifier les origines des investissements** et d'introduire une alternative aux réseaux existant entre les entreprises mères et leurs filiales locales. A cet égard, **la France est considérée par les Hongrois comme un de ses partenaires prioritaires**.

5. La coopération décentralisée

Lors de l'entretien qu'il accordé à notre délégation interparlementaire, M. ROCKENBAUER a insisté sur l'importance de la coopération entre les collectivités locales françaises et hongroises.

On dénombre aujourd'hui environ soixante partenariats de coopération décentralisée entre la France et la Hongrie. Ils concernent, en France, six conseils régionaux, un peu plus d'une dizaine de départements, une quarantaine de communes et quelques communautés de communes. (*Voir annexe 3.*)

En octobre 2001, le Président du Sénat, M. Christian PONCELET, a inauguré les **premières assises de la coopération franco-hongroise** en présence de nombreux élus locaux des deux pays. Trois membres de la délégation de notre groupe interparlementaire, eux-mêmes élus locaux, entretiennent des liens de coopération avec les villes hongroises de Szeged, Szolnok et Veszprém.

Les partenariats avec la Hongrie sont moins nombreux que ceux que la France a noués avec la Roumanie (200) ou la Pologne (170). L'association **Initiative France-Hongrie** a déployé de nombreux efforts pour les développer.

En collaboration avec la mission économique de l'Ambassade de France, les services de coopération de l'**Institut français de Budapest** jouent un rôle d'information et de liaison entre les entreprises hongroises et les collectivités locales françaises. A l'occasion de sa visite à l'Institut français, notre délégation interparlementaire a pu entendre un jeune volontaire international, envoyé par le département du Finistère dans une entreprise franco-hongroise implantée à Budapest, rendre compte de son expérience. Les collectivités locales contribuent pour une grande part au fonctionnement de

l'Institut français. Leur participation à l'enveloppe consacrée aux bourses d'études, en particulier de troisième cycle, est à souligner.

** Le département de Veszprém*

Lors de l'entretien qu'il a accordé à notre délégation à Veszprém, le président du Conseil général, M. Csaba KUTI, s'est réjoui du renforcement des relations entre la France et la Hongrie, citant ce vers, connu de tous les Hongrois, de **Janos BACSANYI**, poète hongrois du XVIII^e siècle : « Nos regards attentifs tournés vers Paris... ». Il a également exprimé son profond bonheur de voir les deux pays appartenir enfin à « l'Europe de ses rêves » et a rappelé les **liens d'amitié solides** unissant depuis huit ans son département et celui de Maine-et-Loire.

Dans le cadre d'un premier accord, signé dès 1996, entre la région des Pays-de-la-Loire et trois départements du Balaton, une coopération plus étroite s'est développée depuis 1997 entre le département de Veszprém et celui de Maine-et-Loire. Cette **coopération active – enseignement supérieur, prospection commerciale, échanges agricoles, culturels** – a déjà été reconduite à deux reprises et associe désormais également le département roumain de Covasna.

De nombreuses entreprises françaises sont présentes dans le département, notamment dans l'agroalimentaire, mais aussi dans le secteur de l'équipement automobile, avec Le Bélier ou Valéo. Cette dernière implantation illustre bien l'attractivité du territoire.

Le député-maire de Papa, M. KOVACS Zoltan, et le directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Veszprém, M. Tamas CSABAI, ont exprimé le souhait de voir les implantations d'entreprises françaises, notamment des PME, se renforcer dans le département, en particulier dans le domaine des transports et des infrastructures routières.

** Un exemple de coopération décentralisée : le cas de Lyon*

Lyon est la seule ville de province française directement reliée à Budapest par liaison aérienne. Une liaison ferroviaire à grande vitesse reliant Lyon à Budapest, via Turin, Trieste et Ljubljana est en projet.

Des **relations économiques** se sont développées, par exemple dans les secteurs de la chimie, de la pharmacie, de la mécanique.

Une **coopération universitaire** existe depuis dix ans entre, d'une part, Lyon III Jean Moulin, qui offre une section hongroise dans sa faculté des langues et civilisations et, d'autre part, l'Université Usteb de Budapest, qui coopère aussi avec l'Institut national des sciences appliquées, INSA, de Lyon. Lyon III et l'École nationale supérieure de la police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ont mis en place un master avec l'école de police de Budapest, en matière de droit et de sécurité.

Lyon a également développé des coopérations avec les villes de Debrecen (université), Szolnok (dont le lycée coopère avec le lycée Hélène-Boucher) et Szeged (l'Ecole normale supérieure de Lyon s'intéresse au projet franco-hongrois de centre de recherche en biotechnologies). Les départements du Rhône et de Somogy (Kaposvar) ont également établi des liens de coopération.

Dans le **domaine culturel**, l'Institut français de Budapest a accueilli le jeune ballet de Lyon et entretient des relations suivies avec des galeries photographiques lyonnaises, se proposant d'organiser un concours de photographies sur les deux villes de Budapest et de Lyon.

6. La communauté française en Hongrie

Lors de sa visite officielle à Budapest en février 2005, le président Jacques CHIRAC a rendu un hommage appuyé à la communauté française en Hongrie.

a) Une communauté jeune et dynamique

En progression constante, la communauté française en Hongrie a été multipliée par quatre en quatorze ans, passant de 453 résidents en 1990 à 1780 en 2004, dont un tiers de doubles nationaux.

Elle est établie très majoritairement à Budapest et, dans une moindre mesure, à Szeged, Pécs et Debrecen.

La communauté française est jeune (65 % de moins de quarante ans), dynamique (52 % d'actifs) et est essentiellement constituée de cadres et de professions intermédiaires (70 % des actifs), dont une grande majorité est employée dans des groupes français ou dans des filiales hongroises de groupes français implantés en Hongrie.

Seuls 15 de nos compatriotes sont des actifs à la recherche d'un emploi. Les bénéficiaires de l'aide sociale sont au nombre de 34. Par ailleurs, une cinquantaine de bourses d'études sont allouées aux enfants des ressortissants français scolarisés au Lycée français de Budapest, au titre de l'année 2004-2005.

b) Associations et Elus à l'Assemblée des Français de l'Etranger

La communauté française est assez fortement structurée autour de plusieurs associations. Outre les sections locales des deux principales associations représentatives des Français à l'étranger ; l'UFE, l'Union des Français de l'étranger, et l'ADFE, l'Association démocratique des Français de l'étranger, les ressortissants français se retrouvent en nombre au sein de l'Associations des parents d'élèves du Lycée français de Budapest et de l'association Budapest Accueil. Il convient de noter également l'existence d'une chambre de commerce et d'industrie franco-hongroise.

La communauté française est représentée par trois Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger, deux résidant à Vienne - Mme **Elisabeth KERVARREC** et M. **Jean-Pierre VILLAESCUSA** -, le troisième à Varsovie - M. **Jean-Yves LECONTE**.

CONCLUSION

Le nouvel élan de la coopération économique entre la France et la Hongrie doit s'envisager de façon réaliste : les deux pays ont tout à y gagner.

Aujourd'hui, seules de grandes entreprises ayant une vision stratégique de moyen et long terme ont perçu l'intérêt d'une présence en Hongrie, au cœur tout à la fois de la nouvelle Union européenne et des échanges commerciaux Est-Ouest. Le marché hongrois donne désormais accès à d'autres horizons. A cet égard, tout porte à croire que l'aéroport de Budapest, grâce à son site exceptionnel, est promis à un fort développement.

Ces mêmes entreprises ont également perçu le bon niveau de spécialisation de l'économie hongroise qui vise la valeur ajoutée grâce à la qualité de ses chercheurs et de ses universitaires. Certes, par là même, la Hongrie ne peut se positionner comme terre de délocalisation, ce qui aurait pu, au moins à court terme, susciter quelque intérêt. Au contraire, la progression des salaires fait désormais courir le risque de départ de certaines multinationales qui trouveraient des sites d'accueil plus favorables de ce point de vue. Il faut donc ne pas se tromper de cible et s'intéresser à la Hongrie pour ce qu'elle représente vraiment, un gisement de main-d'œuvre très qualifiée.

Il serait dommage, par exemple, que les entreprises françaises soient absentes des vastes chantiers de modernisation qui s'ouvriront ces prochaines années pour reconstruire les infrastructures du pays, en particulier dans les domaines des transports, de l'environnement, mais aussi du patrimoine et de l'équipement des villes, notamment de la capitale, Budapest.

L'apport des financements communautaires prévus pour ces opérations devrait enfin permettre au pays de s'engager dans ces chantiers. Plus largement, la dynamique de l'intégration devrait porter ses fruits à terme et conduire les deux partenaires, la France et la Hongrie, à tirer profit de cette coopération.

Dressant la liste des principaux atouts de la Hongrie, Raymond **BARRE** souligne que cette nation a toujours eu une ambition dans l'Histoire, ambition qui lui permettra d'affronter l'avenir et la concurrence. Sans négliger les difficultés, bien réelles, voilà qui ne peut manquer d'inspirer un certain optimisme pour la Hongrie, pour nos relations bilatérales et pour l'Europe.

ANNEXE 1

LA HONGRIE : DONNÉES GÉNÉRALES

I. DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HUMAINES

<i>Superficie</i>	93 032 km ² , divisée en 19 départements
<i>Population</i>	10,1 millions d'habitants (17 % à Budapest)
<i>Répartition par catégories d'âge</i>	0-15 ans : 16,4 % ; + de 65 ans : 14,8 %
<i>Densité</i>	109 hab/km ² (urbanisation : 64,8 %)
<i>Capitale</i>	Budapest 1 708 000 hab.
<i>Villes de + 100 000 h.</i>	Debrecen (205 000 h.), Miskolc (178 000 h.), Szeged (163 000 h.), Pécs (158 000 h.), Győr (129 000 h.).

II. DONNÉES ÉCONOMIQUES

Principaux indicateurs macro-économiques

	2002	2003	2004	Est. 2005 (Ministère des finances)
Croissance (%)	3,5	2,9	4,1	3,5 - 4
Taux d'inflation moyen	5,3	4,7	6,8	4,5
Taux de chômage	5,8	5,9	6,1	6,1-6,3
Balance commerciale (Mds E)	- 2,2	- 2,9	- 2,4	1,18
Balance courante (Mds E)	- 4,9	- 6,6	- 7,1	-7,5/-7,7
En % du PIB	7,1	9,0	8,9	8,5 - 8,8
Déficit public (% du PIB)	9,3	6,3	5,3	3,6
Dette publique (% du PIB)	57,1	59,1	59,4	55,5
Taux de change moyen	242,97	253,51	251,68	247,3

PIB moyen par habitant en 2004 : 13 700 euros, soit 50 % de la moyenne communautaire (Pays d'Europe centrale et orientale : 10 657 euros)

Salaire mensuel brut moyen : 589 euros en 2004

Répartition de la population active : Agriculture 25 %, Industrie 40 %, Services 35 %.

III. INSTITUTIONS

<i>Régime politique</i>	République, proclamée le 23 octobre 1989 Régime parlementaire monocaméral
<i>Constitution</i>	Loi de 1949, amendée en octobre 1989
<i>Président de la République</i>	M. Laszlo Solyom (MDF ; depuis août 2005)
<i>Premier Ministre</i>	M. Ferenc Gyurcsany (MSzP ; depuis mai 2002)

Dernières élections législatives 7-21 avril 2002

Dernières élections locales 20 octobre 2002

Formations politiques représentées au Parlement :

Majorité : Parti socialiste hongrois (MSzP ; 178 sièges, soit 46,1 %), Alliance des Démocrates libres (SzDSz ; 20 sièges, soit 5,2 % ; gauche libérale).

Opposition : Alliance des jeunes Démocrates – Parti civique hongrois (FIDESz ; 164 sièges, soit 42,5 % ; droite conservatrice), Forum démocratique hongrois (MDF ; 24 sièges, soit 6,2 % ; centre-droit).

Présence au sein des organisations internationales :

Organisation du traité de l'Atlantique nord (**OTAN**), Fonds monétaire international (**FMI**), Banque internationale pour la reconstruction et le développement (**BIRD**), Organisation mondiale du commerce (**OMC**), Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (**HCR**), Organisation de coopération et de développement économique (**OCDE**), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (**OSCE**), **Union européenne**, **Conseil de l'Europe**, Union interparlementaire (**UIP**), **Groupe de Visegrad** (incluant également la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie), Initiative Centre européenne (**ICE**), **Partenariat pour la paix**, **Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est**.

Sources :

Ministère des affaires étrangères

Mission économique Ambassade de France

ANNEXE 2

PROGRAMME DE L'ANNÉE DE L'ÉCONOMIE HONGROISE EN FRANCE – 2005

Février

- * **Salon du tourisme** – Toulouse.
- * **3GSM World Congress** – Cannes.
- * **SIMA**, Salon professionnel du machinisme agricole – Paris.
- * **SIA**, Salon international de l'agriculture – Paris

Mars

- * **MIPIM**, Marché international des professionnels de l'immobilier – Cannes.
- * **INDUSTRIE**, biens, composants et services pour l'équipement industriel – Lyon.
- * **Conférence sur l'environnement économique et les opportunités de partenariat avec la Hongrie** – Nantes et Rennes.
- * **Salon mondial du tourisme, MAHANA** – Lyon : La Hongrie, invitée d'honneur.
- * **SATCAR, Semaine des Arts, Technique et Culture de l'Automobile et de la Route** – Clermont-Ferrand. Rencontre des sous-traitants de l'industrie automobile et équipementiers.
- * **Inauguration officielle de l'Année de l'économie hongroise au Sénat**, en présence de M. Janos Koka, ministre de l'économie et des transports, et de M. Peter Medgyessy, ancien Premier ministre, de la République de Hongrie. Conférence sur l'environnement économique et les opportunités d'affaires, organisée avec la collaboration d'Ubifrance.

Avril

- * **Biovision et Biosquare 2005** – Lyon. Rencontres d'affaires franco-hongroises de biotechnologie, liées au Forum mondial de la biognose.
- * **Salon de la sous-traitance** – Orléans. Conférence sur les opportunités dans la sous-traitance en Hongrie et rencontres entre les partenaires commerciaux (industries agrolimentaire, mécanique, du bois et du meuble).

Mai

- * **Conférence sur les enjeux de la sous-traitance en Hongrie.**
- * **ALLIANCE, Salon professionnel de la sous-traitance** – Lyon. « Atelier Hongrie » et rencontre avec les chefs d'entreprises locales.
- * **Conférence sur les opportunités du secteur de la sous-traitance hongroise**, plus particulièrement dans les industries mécanique, électronique et informatique – Bordeaux. Événement organisé avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux. Rencontres avec les chefs d'entreprises.

- * **Conférence organisée avec l'ADETEF** – Association pour le développement des échanges en technologie économique et financière – Paris : l'importance des PME dans le développement économique et les opportunités de coopération entre les PME françaises et hongroises.
- * **Conférence sur le développement des infrastructures en Hongrie, en particulier dans le domaine des transports.** Présentation des offres de partenariat dans le cadre des restructurations des transports ferroviaires et routiers. Programme établi en collaboration avec les ministères français et hongrois des transports.

Juin

- * **Forum franco-hongrois de l'agriculture et de la recherche dans le secteur alimentaire-** Paris. Rencontre et consultation des experts français et hongrois.
- * **Salon de la recherche et de l'innovation** – Paris : professionnels de la recherche et du développement, de l'informatique et de la biotechnologie. La Hongrie est invitée d'honneur. Présence de l'Office national hongrois de la recherche et du développement (NKTH).
- * **AUTOMOTIV MEETING** – Paris. Convention internationale d'affaires de l'industrie automobile.
- * **Réunion Hongrie à Charleville-Mézières.** Présence d'autorités hongroises, de la Mission économique de l'Ambassade de France en Hongrie, du préfet des Ardennes, du président du Conseil régional Champagne-Ardenne, du directeur régional du Commerce extérieur. Rencontres d'affaires franco-hongroises.
- * **VINEXPO**, Salon international des vins et spiritueux. Présence d'exposants viticulteurs hongrois.
- * **Séminaire organisé avec la Chambre de commerce et d'industrie de Douai et de Lille sur les opportunités de partenariat en Hongrie.** Rencontre avec les chefs d'entreprises français de la région Nord-Pas de Calais.
- * **WIC – World investment conference** – La Baule. Présence du ministre hongrois de l'économie et des transports.

Juillet

- * **Paris Europlace.** Rencontres financières internationales.

Septembre

- * **Salon FIST, salon professionnel de la sous-traitance** – Strasbourg, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg.
- * **Top Resa, Travel Market** – Deauville. Présence d'exposants hongrois.

- * **Mission d'une délégation d'industriels français de la région Champagne-Ardenne en Hongrie**, organisée par les autorités hongroises et la Mission économique de l'Ambassade de France en Hongrie.
- * **Multiples conférences** – Nancy et Metz : les opportunités d'affaires hongroises (principalement dans la sous-traitance).

Octobre

- * **Visite d'une délégation d'entreprises hongroises du secteur informatique** à Paris. Rencontre d'affaires franco-hongroises.
- * **Accueil à Grenoble d'une délégation hongroise du secteur informatique et des technologies de l'information**. Rencontre d'affaires franco-hongroise, consultation des opportunités de coopération.
- * **Rencontres professionnelles à Budapest** entre les PME françaises et hongroises dans le secteur de la plasturgie. Rencontres organisées par ITDH, l'Agence hongroise de promotion des investissements, en collaboration avec Ubifrance.
- * **Conférence sur les opportunités de partenariat franco-hongroises** – Paris, en collaboration avec le MEDEF (Mouvement des entreprises de France). Présence du Premier ministre hongrois, M. Ferenc Gyurcsany, et du Ministre de l'économie et des transports, M. Janos Koka. Rencontres avec les présidents-directeurs généraux de grands groupes français présents en Hongrie.

Novembre

- * **Aerosolutions, convention d'affaires de l'aéronautique et de l'espace et de la défense** - Bordeaux. Entreprises exposantes hongroises.
- * **MIDEST, Salon professionnel international de la sous-traitance** – Paris : rendez-vous pour les exposants hongrois de plus en plus nombreux. Conférences et forums d'affaires sur les atouts de la sous-traitance en Hongrie.
- * **Multiples conférences sur les opportunités d'affaires hongroises** – Lyon. En collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon.
- * **Classe-Export**, salon de l'exportation et de l'importation – Lyon. Stand d'information hongrois.
- * **Hunsider** – « **La Hongrie vue de l'intérieur** » – Paris et Lyon. Conférence sur le secteur des services en Hongrie.
- * **Salon POLLUTEC** – Paris. La Hongrie, invitée d'honneur. Visite d'une délégation du ministère hongrois de l'environnement, accompagnée par le Maire de Budapest. Participation d'entreprises hongroises spécialisées dans l'équipement, les technologies et les services de l'environnement pour l'industrie. « **Atelier Hongrie** ».
- * **Organisation d'une conférence audiovisuelle simultanée à Bourg-en-Bresse et à Budapest** pour présenter les opportunités d'export et de sous-traitance hongroises.

- * **Forum d'affaires à Budapest**, avec la participation des entreprises françaises implantées en Hongrie.

Décembre

- * **Forum d'affaires** – Besançon, avec la participation de M. Medgyessy, ancien Premier ministre, et de M. Gölöncsér, Commissaire ministériel de l'année de l'économie hongroise.

*Source : ITDH
Ambassade de France*

ANNEXE 3

ETAT DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE LA FRANCE ET LA HONGRIE

Collectivité	Partenaire	Domaine concerné	Description	Année de convention
<i>Régions</i>				
Basse-Normandie		Emploi	Formation	
Basse-Normandie		Aide d'urgence, aide pour les personnes en détresse : autre	Humanitaire et projets structurants	
Champagne-Ardenne	« NORD DE LA GRANDE PLAINE »	Agriculture	Développement agricole	Sept 2005
Champagne-Ardenne	« NORD DE LA GRANDE PLAINE »	Gouvernement et société civile	Développement économique	Sept 2005
Champagne-Ardenne	« NORD DE LA GRANDE PLAINE »	Emploi	Formation professionnelle	Sept 2005
Champagne-Ardenne	« NORD DE LA GRANDE PLAINE »	Banques et services financiers	Gestion des fonds européens	Sept 2005
Ile de France	BUDAPEST	Gouvernement et société civile	Appui institutionnel	2002
Lorraine	REGION DU NORD	Agriculture	Agriculture	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Non déterminé	Coopération transfrontalière	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Education post-secondaire	Coopération Universitaire	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Culture et loisirs	culture	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Gouvernement et société civile	Echanges économiques	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Protection de l'environnement, général	Environnement	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Développement industrie	Mise en place de parcs industriels et de technopôles	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Institutions scientifiques et de recherche	Recherche	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Développement industrie	Reconversion industrielle	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Tourisme	Tourisme	1997
Lorraine	REGION DU NORD	Industries manufacturières	Traitement des friches industrielles	1997
Pays de la Loire	DEPARTEMENTS DE SOMOGY, VESZPREM et ZALA	Agriculture	Agriculture	1996
Pays de la Loire	DEPARTEMENTS DE SOMOGY, VESZPREM et ZALA	Gouvernement et société civile	Développement économique	1996
Pays de la Loire	DEPARTEMENTS DE SOMOGY, VESZPREM et ZALA	Gouvernement et société civile	Intégration européenne	1996
Pays de la Loire	DEPARTEMENTS DE SOMOGY, VESZPREM et ZALA	Education, niveau non spécifié	Mobilité des jeunes	1996

Pays de la Loire	DEPARTEMENTS DE SOMOGY, VESZPREM et ZALA	Protection de l'environnement, général	Protection de l'environnement	1996
Pays de la Loire	DEPARTEMENTS DE SOMOGY, VESZPREM et ZALA	Tourisme	Tourisme	1996
Rhône-Alpes	TRANSDANUBIE, DEPARTEMENTS DE TOLNA, BARANYA ET SOMOGY	Agriculture	Développement agricole	2001
Rhône-Alpes	TRANSDANUBIE, DEPARTEMENTS DE TOLNA, BARANYA ET SOMOGY	Gouvernement et société civile	Développement économique	2001
Rhône-Alpes	TRANSDANUBIE, DEPARTEMENTS DE TOLNA, BARANYA ET SOMOGY	Enseignement supérieur	Formation initiale, continue et universitaire	2001
Rhône-Alpes	TRANSDANUBIE, DEPARTEMENTS DE TOLNA, BARANYA ET SOMOGY	Banques et services financiers	Gestion des fonds structurels européens	2001
Rhône-Alpes	TRANSDANUBIE, DEPARTEMENTS DE TOLNA, BARANYA ET SOMOGY	Développement rural	Politique de développement régional, aménagement du territoire et développement durable	2001
Rhône-Alpes	TRANSDANUBIE, DEPARTEMENTS DE TOLNA, BARANYA ET SOMOGY	Protection de l'environnement, général	Protection de l'environnement	2001
<i>Départements</i>				
Aube (10)	DEPARTEMENT DE TOLNA	Non déterminé	Développement, Formation, Tourisme, Environnement, Echange de fonctionnaires, Gestion des fonds structurels	2001
Côte-d'Or (21)		Non déterminé	Economie et Culture	en cours
Deux-Sèvres (79)	REGION DE BEKES	Agriculture	Agriculture	2001
Deux-Sèvres (79)	REGION DE BEKES	Education, niveau non spécifié	Education, Formation	2001
Dordogne (24)	Département de JASZ-NAGYKUN-SZOLNOK	Gouvernement et société civile	échanges	2000p/2004
Eure-et-Loir (28)	DEPARTEMENT D'HAJDU-BIHAR	Gouvernement et société civile	Développement économique, Agriculture, Recherche	2003
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Agriculture	Agriculture et agro-alimentaire	1996
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Développement rural	Aménagement du territoire	1996
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Développement et gestion urbaine	Développement local	1996
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Protection de l'environnement, général	Environnement	1996
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Développement industrie	Partenariat d'entreprises	1996
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Santé	Santé publique	1996
Finistère (29)	REGION DE CSONGRAD	Tourisme	Tourisme	1996
Loire-Atlantique (44)	DEPARTEMENT DE HEVES	Culture et loisirs	Culture	1990
Loire-Atlantique (44)	DEPARTEMENT DE HEVES	Gouvernement et société civile	Développement économique	1990
Maine-et-Loire (49)	DEPARTEMENT DE VESZPREM	Développement et gestion urbaine	Développement local	1997
Maine-et-Loire (49)	DEPARTEMENT DE VESZPREM	Culture et loisirs	Echanges culturels	1997
Maine-et-Loire (49)	DEPARTEMENT DE VESZPREM	Gouvernement et société civile	Formation des élus et des fonctionnaires	1997
Maine-et-Loire (49)	DEPARTEMENT DE VESZPREM	Education post-secondaire	Promotion du français (accueil d'étudiants hongrois, soutien au Département de Français de l'Université de Veszprém)	1997

Maine-et-Loire (49)	DEPARTEMENT DE VESZPREM	Protection de l'environnement, général	Protection de l'environnement	1997
Nord (59)	DEPARTEMENT DE BARANYA	Non déterminé	Déclaration d'intention	en cours
Pas-de-Calais (62)	SZOLNOK	Services sociaux	Domaine social : insertion des handicapés	2001
Pas-de-Calais (62)	SZOLNOK	Education, niveau non spécifié	Echange de stagiaires	2001
Pas-de-Calais (62)	SZOLNOK	Agriculture	Partenariat entre jeunes agriculteurs	2001
Somme (80)	Département de JACZ NAGYKUN SZOLNOK	Agriculture	Jumelage	1997
Somme (80)	Département de JACZ NAGYKUN SZOLNOK	Aide plurisectorielle	Jumelage	1997
Somme (80)	Département de JACZ NAGYKUN SZOLNOK	Education, niveau non spécifié	Jumelage	1997
Vaucluse (84)	DEPARTEMENT DE BARANYA	Aide plurisectorielle	Coopération administrative, tourisme, agriculture	en cours
Vienne (86)	DEPARTEMENT DU BACS KISKUN	Agriculture	Agriculture	1991
Vienne (86)	DEPARTEMENT DU BACS KISKUN	Culture et loisirs	Culture	1991
Vienne (86)	DEPARTEMENT DU BACS KISKUN	Education, niveau non spécifié	Education, jeunesse	1991
<i>Groupements</i>				
C.C. Carignan Mouzon Raucourt	JASZAPATI	Non affecté / non spécifié	Jumelage -- Echanges	2001
<i>Communes</i>				
Albi		Tourisme		
Arcueil	KECSKEMET	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1976
Argentan	BAJA	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1995
Aumale	CSURGO	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1991
Bar le Duc	GYÖNK	Culture et loisirs	Culturel et sportif	1995
Bezons	SZEKSZARD	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1967
Bourg Saint-Andéol	ALBERTIRSA	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1995
Cambrai	ESZTERGOM	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1991
Castres	KAPOSVAR	Education, niveau non spécifié	Echanges scolaires	
Colmar	GYÖR	Education, niveau non spécifié	Echanges scolaires	1993
Colmar	GYÖR	Culture et loisirs	Echanges sportifs et culturels	1993
Cormeilles (27)	DECS	Non affecté / non spécifié	Jumelage	2001
Dammarié les Lys	TATA	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1994
Delle	SZENGOZHARD	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1991
Deuil la Barre	VAC	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1991
Die	KISKUNFELEGYHAZA	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1992
Eguisheim	TARCAL	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1992
Eragny sur Oise	KOMLO	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1993
Grenoble	PECS	Gouvernement et société civile	Echange de magistrats.	1992

Le Cellier	JASZBERENY	Education de base		1995
Lunéville	PAPA	Culture et loisirs	Tournoi de foot, échanges sportifs	1997
Lyon	PECS	Non déterminé	Accord de coopération	1998
Mâcon	EGER	Non déterminé	Jumelage	1985
Manneville sur Risle	ZALASZENTLASZLO	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1990
Marignane	GOD	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1997
Montauban	NYIRBATOR	Culture et loisirs	Echanges culturels 1996	
Nice	SZEGED	Culture et loisirs	Participation d'une délégation officielle niçoise au Festival des Jumelages, Mai 2003	non com.
Paris	BUDAPEST	Développement et gestion urbaine	Projet d'échanges d'expériences (urbanisme et transports).Aide logistique pour Budapest-Plage (août 2003)	
Paris	BUDAPEST	Culture et loisirs	Résidences croisées d'artistes depuis 1998	
Saint-Florent le Vieil	TIHANY	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1999
Saint-Fons	DEBRECEN	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1991
Saint-Georges de Didonne	BALATONFOLDVAR	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1993
Saint-Michel sur Orge	VEZPREM	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1996
Saint-Sébastien sur Loire	KAPOSVAR	Non déterminé	Jumelage	1998
Salon de Provence	SZENTENDRE	Culture et loisirs	Culturel et sportif	08/05/1997
Salon de Provence	SZENTENDRE	Education, niveau non spécifié	Scolaire	08/05/1997
Saumur	VEZPREM	Culture et loisirs	Echanges culturels	1996
Saumur	VISEGRAD	Culture et loisirs	Manifestations culturelles (expositions)	
Strasbourg	BUDAPEST	Construction		1996
Strasbourg	PECS	Gouvernement et société civile		1997
Thornigné Fouillard	GYORUJBARAT	Non affecté / non spécifié	Jumelage	2001
Valenciennes	SALGOTARJAN	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1991
Vallauris	HODMEZOVASARHELY	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1968
Villejuif	DUNAUJVAROS	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1958
Voinsles	NEGYES	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1993
Wattrelos	MOHACS	Non affecté / non spécifié	Jumelage	1993
Wavignies	KOMAROM	Education de base		1994

Source Ministère des Affaires étrangères

ANNEXE 4

UNITÉS TERRITORIALES EN HONGRIE



Transdanubie de l'Ouest

Transdanubie Centrale

Transdanubie du Sud

Hongrie Centrale

Hongrie du Nord

Grande Plaine du Nord

Grande Plaine du Sud

INDEX

A

Accor, 53
Adfe, 60
Ady, 48
Aéroport de Budapest, 17, 35
Agence Nationale De Privatisation, 17
Agriculteurs, 21, 33
Alcatel, 56
Alternance, 15
Antenna Hungaria, 17, 35
Assurance, 42
Auchan, 52, 53
Audi, 18, 38, 39, 52
Auth, 22
Automobile, 28, 31, 38, 39, 41, 53, 54, 56, 59

B

Balance courante, 22, 23
Bancaire, 17, 42
Banque centrale, 19, 22, 23, 34
Barre, 63
Bâtiment, 12, 42, 55
Bay Zoltan, 37
BEI, 31
Bertrand, 48
Bonduelle, 54
Bongrain, 54
Bouygues, 55
Brassai, 48
Bricostore, 53
Bull Hungaria, 56
Bussereau, 46

C

Cap Gemini, 56
Cegelec, 55
César Kft, 54
Ceva, 53
Chirac, 46, 49, 60
Chômage, 18, 19, 20, 21
Citroën, 39, 54
Colas, 55
Collegium, 37
Colonna, 46
Compétitivité, 12, 20, 25, 30, 31, 34, 35, 36, 38, 40, 44, 49
Constitution, 11, 15
Coopération, 35, 43, 46, 47, 48, 57, 58, 59, 60, 63
Cora, 53
Critères De Convergence, 23, 24, 25
Croissance, 18, 19, 21, 25, 39, 40, 51
Croque-Bourgogne, 54
Csabai, 44, 58, 59

D

Danone, 53
Debrecen, 31, 41, 49, 60
Decathlon, 53
Déficit, 12, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 80
Délocalisation, 27, 63
Déséquilibres, 20, 21, 23, 25
Dettes publiques, 24
Disparités, 19, 25, 26
Dorog, 55
Draskovics, 21
Dunamenti, 54

E

EADS, 56
EDF, 52, 54
Élections, 15, 16, 20, 32
Electrabel, 54
Énergie, 12, 42, 53, 54, 56, 58, 80
Environnement, 30, 40, 41, 50, 53, 55, 63

F

FEDER, 30
FEOGA, 30
Finances Publiques, 21, 23, 24, 28, 29
Finistère, 58
Fonds communautaires, 31, 32, 33, 39, 40
Fonds de cohésion, 30, 31, 41, 43
Fonds social européen, Ou Fse, 30
Fonds structurels, 30, 31, 32, 38
Formation, 30, 36, 46, 47

G

Gaz de France, 52, 54
Gec Alstom, 54
GI Events, 56
Graf, 21, 33
Guichard, 43
Gyurcsany, 20, 21, 25

H

Hamecz, 19
Horn, 16
Hungexpo, 35, 56

I

IFOP, 30
Inflation, 18, 19, 21, 23
Informatique, 36, 38, 40
Infrastructures, 25, 26, 28, 29, 30, 40, 42, 55, 56, 57, 59, 63
Initiative France-Hongrie, 47, 58

Institut français de Budapest, 47, 48, 58, 60
Investissements directs étrangers, 16, 17, 26, 27,
34, 35, 39, 44, 51, 52
ITDH, 35, 50

J

Jozsef, 48

K

Kertesz, 48
Kervarrec, 61
Klépierre, 53
Kossuth, 45
Kosztolanyi, 48
Kovacs Almos, 28
Kovacs Zoltan, 44, 59
Kuti, 43, 59

L

Langues, 36, 49, 59
Le Bélier, 55, 59
Leconte, 61
Lycée français, 36, 48, 49
Lyon, 48, 59, 60

M

Madl, 16
Main-d'œuvre, 26, 27, 36, 37, 52, 63
Maine-Et-Loire, 43, 59
Match, 53
Matra, 55
Mécanisme de change européen, ou MCE II, 24
Medgyessy, 16, 20, 21, 50
Michelin, 38, 52, 54
Mol, 35
Money Line, 56
Munkassy, 48

N

Nemeth, 21, 33
Nobel, 36, 38
Nucléaire, 42, 54
NUTS II, 31

O

Oberthur, 57
Onyx, 55
Orban, 16, 20
OTAN, 45

P

Paks, 42, 54
Pécs, 31, 49, 55, 60
Peugeot, 39, 54
Pharmacie, 38, 40, 51, 53, 59
Plan national de développement, 31, 47, 55

Plate-forme, 35, 36
Poncelet, 48, 58
Postabank, 35
Prometheus, 54

R

Rakoczi, 45
Recherche, 30, 35, 36, 37, 38, 40, 44, 49, 53, 55,
57, 60
Renault, 39, 52, 54
Retraites, 25
Rockenbauer, 12, 32, 36, 45, 47, 49, 58
Royal-Croissant, 54

S

Sade, 55
Sagem, 55, 57
Saint-Sernin (De), 46
Salaires, 23, 27, 29, 52, 63
Salgo, 17, 24
Sanofi, 38, 40, 46, 52, 53
Schneider, 52, 54
Servier-Egis, 53
Société nationale pour la gestion des autoroutes,
17, 28
Solyom, 16
Somogy, 60
Suez, 54, 55
Szeged, 20, 31, 49, 55, 57, 58, 60
Székesfehérvár, 55
Szolnok, 58, 60

T

TDF, 56
Thales, 56
Tourisme, 22, 41, 44
Transition, 12, 15, 20, 21, 26, 29, 32, 36

U

Ubifrance, 50
UFE, 60
UIP, 45

V

Valéo, 38, 55, 59
Valeur Ajoutée, 37, 63
Vargha, 24, 29
Veolia, 54, 55
Veres, 21
Verne, 48
Veszprém, 12, 31, 43, 44, 55, 58, 59
Vieillesse, 25
Vinci, 55

Z

Zone euro, 24